

33^{ÈMES}
JOURNÉES
DE
CERTIFICATION
FÉDÉRALE

11 & 12 DÉCEMBRE 2021

La Référence Naturopathie



SOMMAIRE

- 2** – Édito
- 5** – Remerciements
- 6** – Les services la FÉNA
- 18** – Le programme de la journée
- 20** – Les petites pauses
- 22** – L'équipe de la FÉNA, les élus et l'exécutif
- 23** – Nos élus
- 24** – L'exécutif
- 26** – Nos ambassadeurs régionaux
- 28** – Les écoles agréées par la FÉNA
- 30** – Le village des partenaires
- 33** – Focus partenaires
- 64** – Contact partenaires
- 76** – Code de déontologie & Charte de naturopathie
- 94** – Vos notes personnelles

ÉDITO



ALIOUNE DIAW
PRÉSIDENT

Aujourd'hui s'ouvre le premier Congrès de la Naturopathie organisé par la FÉNA. Deux journées de certification où près de 1200 d'entre vous sont réunis chaleureusement pour partager autour de la Naturopathie Plurielle. Ce thème est très important pour nous, il permet d'échanger sur le développement de l'employabilité et d'évoquer les enjeux de votre avenir professionnel.

Dans le contexte sanitaire délicat que nous vivons tous, nous sommes heureux de vous accueillir aussi nombreux et de vous accompagner tout au long de cette journée.

Durant cette journée, vous allez assister à de nombreuses conférences : Partages d'expériences de naturopathes installés, conférence de Julie Pradines, autour de ce fil conducteur qu'est la Naturopathie Plurielle. Ce qui constitue pour vous de véritables passerelles pour vous permettre de vous lancer dans votre nouvelle vie professionnelle.

Des partenaires sélectionnés avec soin sont également présents. L'occasion pour vous de les découvrir, les rencontrer et d'établir des contacts privilégiés avec eux.

Vous allez prêter serment devant vos pairs, un grand moment à vivre ensemble.

Pour la FÉNA, c'est aujourd'hui est un grand jour, le jour du renouveau fédéral. En effet, comme il a été décidé en conseil fédéral dès 2020, la FÉNA devient à présent la Fédération Française de Naturopathie.

Au-delà de son action incontournable dans le secteur de la formation à la Naturopathie, garante de la qualité d'un enseignement dispensé dans les 8 écoles agréées dont vous êtes issus, La FÉNA redéfinit son positionnement, en ouvrant les portes de l'institution à tous les protagonistes de la naturopathie, dans le donner et le recevoir.

Nous commençons par vous, les graines de naturopathes venues pour votre certification !

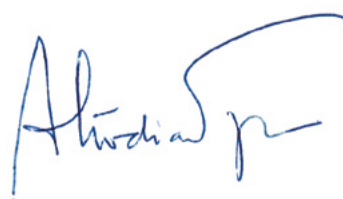
Dans cette dynamique d'ouverture, dès le mois de janvier 2022, **vous pourrez adhérer à la FÉNA et ce, à tarif préférentiel et siéger au collège des naturopathes certifiés.**

L'objectif sera à la fois de vous représenter en tant que naturopathes certifiés la FÉNA mais aussi de vous apporter du contenu exclusif de qualité pour vous accompagner dans l'enrichissement de vos connaissances et compétences.

Cette volonté d'ouverture et d'innovation permanente est soutenue par une nouvelle identité visuelle, une présence renforcée dans les réseaux sociaux et un site rénové.

Plus que jamais nous avons besoin de nous rassembler pour construire ensemble l'avenir de la Naturopathie !

Je vous souhaite une très belle Journée de Certification Fédérale !

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Alfred J. P.' with a stylized flourish at the end.



REMERCIEMENTS

Merci à nos partenaires pour leur confiance et leur engagement, ils nous permettent de mettre en place cette journée importante pour notre profession,

Merci à la WNF, Fédération Mondiale de Naturopathie à laquelle nous sommes associés et qui contribue au niveau international à faire reconnaître la naturopathie auprès des gouvernements et instances internationales,

Merci à l'équipe opérationnelle du siège fédéral réuni autour de Serge Agzikarian, notre secrétaire général, Soizic Dussouchet et Mathilde Mousset, chargées de mission, Claire Cavelier responsable de la communication, Didier Pinel, responsable des partenariats, Isabelle Durand, coordination, Guy Di Fulvio, responsable nouvelles technologies, qui oeuvrent en harmonie pour notre cause commune.

Merci aux ambassadeurs régionaux œuvrant sur tout le territoire afin de faire avancer notre cause,

Merci à l'APHN et l'OMNES, associations professionnelles partenaires de la FÉNA, qui vous accompagneront et qui seront à vos côtés dans votre activité professionnelle,

Merci à l'ICNM, Congrès International de Naturopathie qui participe au rayonnement de notre profession au-delà de nos frontières,

Merci à vous toutes et tous pour votre engagement !

DES SERVICES LA FÉNA CONÇUS SPÉCIALEMENT POUR VOUS !

En œuvrant pour la qualité de la formation, la FÉNA souhaite notamment assurer le sérieux et la compétence des naturopathes issus des écoles agréées. Vous serez demain Naturopathe certifiés la FÉNA. C'est un gage important pour les consultants qui vous choisiront demain. Ils doivent pouvoir facilement vous identifier. Aussi, la FÉNA met-elle en place de nouveaux services pour les naturopathes certifiés : certains vous seront accessibles dès votre certification reçue, d'autres verront le jour au 1^{er} semestre 2022.

UN LOGO « NATUROPATHE CERTIFIÉ FÉNA »



Afin que vous soyez visible et clairement identifiable pour vos futurs consultants, la FÉNA met à votre disposition un nouveau logo « Naturopathe certifié la FÉNA ». Une fois votre certification obtenue auprès de votre école, pensez à le lui demander. Vous pourrez le mettre en ligne sur votre site internet ainsi que sur vos réseaux sociaux. Tout comme vous pourrez encadrer et afficher dans votre cabinet de consultation le certificat papier que vous recevrez.

UN ANNUAIRE DES NATUROPATHES CERTIFIÉS FÉNA

Dès le 1^{er} semestre 2022, la FÉNA mettra en place un annuaire des naturopathes certifiés. Vos futurs consultants pourront y retrouver non seulement votre lieu d'exercice mais aussi l'ensemble de vos coordonnées. Si vous disposez d'un site internet, le mentionner sera un plus pour votre visibilité ! En l'indiquant, la FÉNA vous partage aussi son référencement sur la toile.

LA FÉNA AVEC VOUS

La FÉNA ouvrira dès janvier 2022 son conseil d'administration à de nouveaux collègues. L'un d'entre eux permettra de vous représenter tout comme un autre représentera les stagiaires en cours de formation. Ce collègue permettra de faire porter votre voix de façon plus directe auprès de la fédération et d'y exprimer vos besoins.

RESTONS CONNECTÉS !

La FÉNA disposera également bientôt d'un nouveau site internet, repensé et conçu pour mettre en valeur notamment la référence qualité des écoles agréées et des naturopathes certifiés. On y retrouvera donc naturellement l'annuaire. Pensez aussi à rejoindre nos pages Facebook et Instagram de la fédération afin de devenir vous aussi ambassadeur de notre belle fédération. Avec vous, la FÉNA a à cœur de rester connectée. Des newsletters vous seront également proposées. Elles permettront de vous partager l'actualité de la Fédération mais également de vous faire participer à nos sondages qualité, qui nous permettront sans cesse de nous améliorer.





LA FÉNA, FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATUROPATHIE

Acteur majeur et incontournable dans le secteur de la formation à la Naturopathie, la FÉNA œuvre depuis sa création en 1985 auprès des pouvoirs publics pour la reconnaissance officielle de la Naturopathie en France, pays qui compte aujourd'hui entre 6000 et 8000 naturopathes en exercice. Composé d'un conseil d'administration, La FÉNA rayonne en région par le biais d'ambassadeurs qui sont nos premiers interlocuteurs auprès du public, des naturopathes et des étudiants stagiaires. Elle œuvre également avec les autres acteurs de la Naturopathie (OMNES, APNF, APHN) au sein de la plateforme informelle « Collectif Naturopathes ».

UNE FORMATION DE QUALITÉ

LES ÉCOLES AGRÉÉES : ACADEMIE DE VITALOPATHIE, AESCULAPE, ANINDRA, CENATHO, ÉCOLE DARGÈRE, EURO NATURE, INSTITUT HILDEGARDIEN et ISUPNAT

La FÉNA est la plus ancienne Fédération de Naturopathie en France et la garante de la qualité de la formation dispensée dans les 8 écoles agréées. Chaque école agréée dispense un programme de formation complet, intégrant une formation de 1200 heures dont 80% en présentiel. 70% de ces heures constituent un tronc commun fédéral que l'on retrouve dans la formation dispensée par chacune des écoles agréées. Ce programme met l'accent sur la pratique du futur professionnel et sur la déontologie dans l'exercice de ses fonctions. Il reprend les techniques majeures de la naturopathie et des sciences fondamentales dont l'hygiène vitale, la naturopathie appliquée, la biochimie, la nutrition, l'anatomie physiologie, les techniques de gestion du stress, la phytologie, l'aromatologie. Peuvent s'y ajouter notamment la réflexologie et l'iridologie. Comme vous l'êtes aujourd'hui, chaque naturopathe stagiaire issu d'une école agréée et ayant terminé son cursus, a la possibilité de passer en Novembre-Décembre de chaque année, l'examen de certification La FÉNA. Cette certification est gage de qualité et de reconnaissance de la profession.



**World Health
Organization**

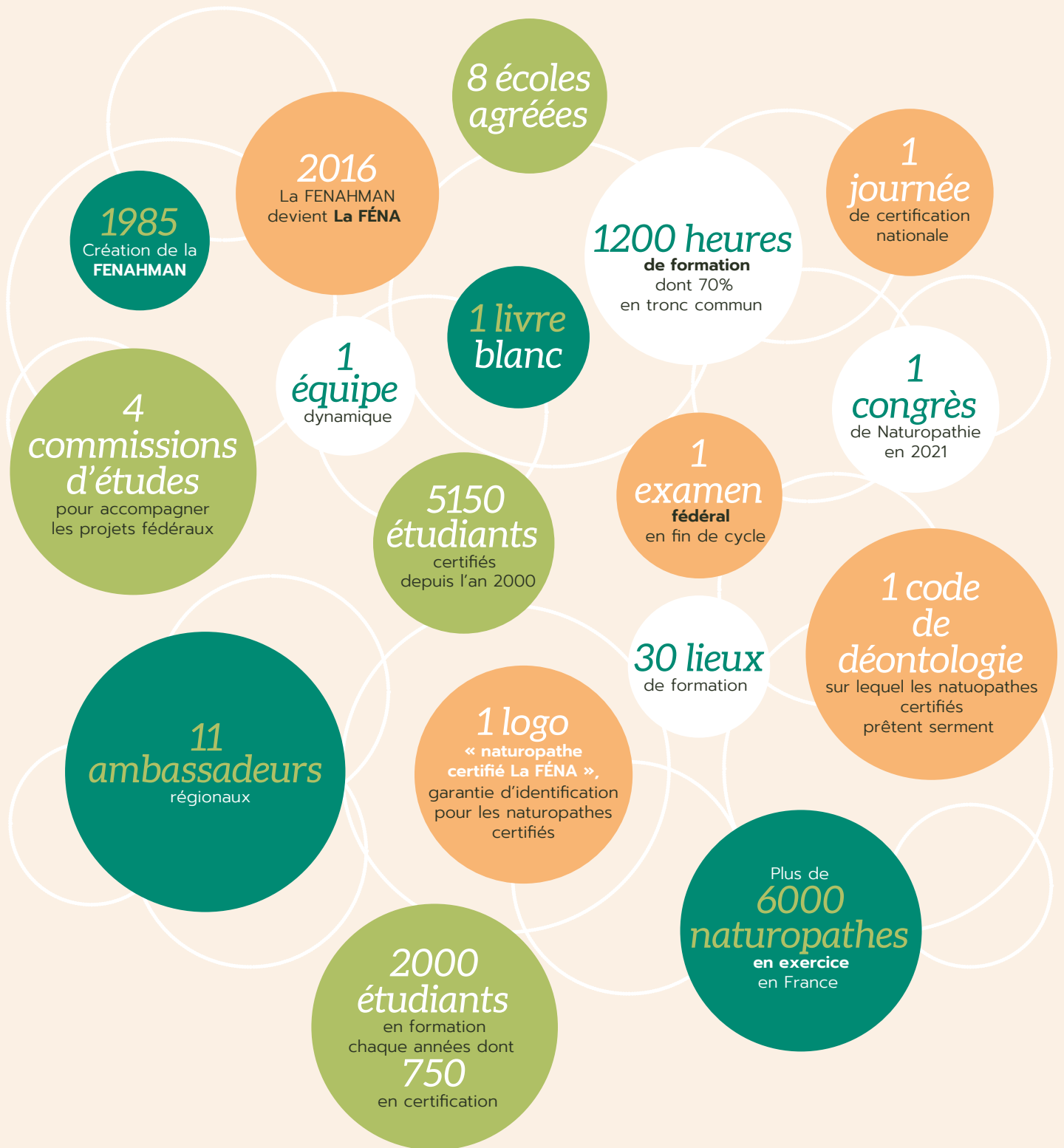
NOTRE RAYONNEMENT INTERNATIONAL

La FÉNA est Educational Member pour la France de la World Naturopathic Federation, la Fédération mondiale de Naturopathie qui travaille en lien avec l'OMS.

La **World Naturopathic Federation** est l'instance mondiale de la Naturopathie et regroupe une soixantaine de pays dans le monde.

Elle est l'interlocuteur de l'**OMS** (Organisation Mondiale de la Santé) qui classe la Naturopathie comme une médecine traditionnelle et la définit comme « un ensemble de méthodes de soins visant à renforcer les défenses de l'organisme par des moyens considérés comme naturels et biologiques ».

CHIFFRES CLÉS





LA FÉNA, C'EST AUJOURD'HUI ...

UNE INSTITUTION

Pionnière, référente, experte et garante de qualité et de la cohérence de l'enseignement dispensé et de l'exercice du métier de Naturopathe en France.

UN ACTEUR

Du développement de la Naturopathie sur la scène nationale et internationale et aujourd'hui le meilleur levier pour légitimer la profession en œuvrant à sa reconnaissance.

La FÉNA est une instance représentative car elle incarne l'autorité dans le dialogue avec les pouvoirs publics et avec tous les acteurs de la Naturopathie.

UN FORUM

Où tous nos publics (Stagiaires, naturopathes certifiés en exercice, partenaires, pouvoirs publics, grand public) doivent pouvoir se retrouver, apprendre, partager autour de la Naturopathie.

La FÉNA a en outre pour objectif de permettre aux naturopathes certifiés de poursuivre le développement de leurs compétences, au-delà de leur formation, dans leur quotidien professionnel.

NOTRE AMBITION POUR DEMAIN ?

INCARNER NOTRE MISSION DE « FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATUROPATHIE »

*Aujourd'hui, c'est déjà demain !
Soyons assez fou pour changer le monde !*

**Incarner au plus haut notre positionnement
de fédération française de naturopathie à travers :**

- **La labellisation** de notre métier et de nos formations (AFNOR, DIRECCTE, QUALIOPI...).
- **L'amélioration de l'employabilité** en développant la notion de Naturopathie plurielle.
- **Le développement de la médecine intégrative** en permettant à la Naturopathie d'être partie prenante de l'avenir d'une Santé Durable.





.....

LE MONDE A AUJOURD'HUI BESOIN PLUS QUE JAMAIS DE LA NATUROPATHIE !

.....

La Naturopathie appréhende l'être humain dans son unité et prend en considération toutes ses dimensions, qu'elles soient physique, énergétique, émotionnelle, mentale, sociale, environnementale, ...

LA PROFESSION

**« LE NATUROPATHE
EST UN ÉDUCATEUR DE SANTÉ ».**

Son approche qui exige des capacités d'écoute, de pédagogie et de maîtrise des techniques naturelles, est complémentaire à la médecine conventionnelle.

Notons que le naturopathe ne réalise pas de diagnostic médical ni d'ordonnance mais un conseil en hygiène de vie sur la base d'un bilan de vitalité personnel, avec l'objectif final de responsabiliser les personnes par rapport à leur santé.



LA NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE DE LA FÉNA

et l'ensemble de sa charte servent de trait d'union entre nos différentes missions, entre nos différents engagements, entre nos différentes valeurs qu'elles soient structurelles ou plus émotionnelles.

Elle a été totalement conçue et réalisée en termes d'éco-communication afin de limiter les aplats et taux d'encrage et a pour objectif de donner un nouvel élan à une Fédération dynamique, évolutive et résolument ouverte vers Demain, innovante et respectueuse de ses valeurs fondatrices, désormais identifiable par ses publics, comme la Fédération Française de Naturopathie.

En plus du logo, la spécificité de notre identité visuelle est d'incarner l'ADN d'une Naturopathie plurielle, porteuse d'une vision d'avenir.

De manière plus globale, elle réussit à donner une signature nouvelle et moderne à notre Fédération, pour que nous cultivions aujourd'hui un même sentiment d'appartenance et qu'ensemble, nous œuvrons à faire intégrer et reconnaître l'expertise de la Naturopathie comme une véritable Discipline indispensable à l'Homme.




LA **FÉNA**

Fédération
Française
de Naturopathie



33^{ÈMES} JOURNÉES DE CERTIFICATION FÉDÉRALES LA FÉNA DU 11 & 12 DÉCEMBRE 2021

MATIN

7H45 – 9H



Accueil
des étudiants/
stagiaires, collation
et « première »
visite village
des partenaires

9H – 9H45

**Allocution de
bienvenue par
le Président,
Alioune Diaw**
et présentation
de la journée,
des représentants
des écoles et
des partenaires.
Un petit mot par
chaque représen-
tant d'école

9H45 – 10H15



**Présentation
des actions,
services et projets
de la fédération**
par le Président
et le Secrétaire
général

PAUSE DÉJEUNER

12H45 – 14H15



Pause déjeuner
(déjeuner assuré
par la fédération),
visite village
des partenaires

APRÈS-MIDI

14h15 – 15h15



**Témoignages
de naturopathes /
2^e partie**
Suite des retours
d'expérience et
conclusion

15h15 – 15h45



**Pause,
visite village des
partenaires**

10H15 – 11H



**Témoignages
de naturopathes /
1^{ère} partie**

Introduction
et présentation
des naturopathes
Premières présenta-
tions individuelles

11h – 11H45



**Pause,
visite village des
partenaires**

11H45 – 12H45



**Conférence de
M^e Julie Pradines**

[https://www.
juliepradines.com/](https://www.juliepradines.com/)

15h45 – 16h15



**Présentation
de la prestation
de serment par
Daniel Kieffer**

(Vice-Président)
et prestation
de serment

16h15 – 16h30



**Mot de clôture
du Président**

Fin de la journée
de certification

LES PETITES PAUSES

les 3 pauses



**Un peu partout, des fruits 100% bio
(pommes gala et bananes)
sont à disposition tout au long de la journée.**



**Les boissons chaudes seront disponibles
au Village des Partenaires**

De 11h00 à 11h45,
après le déjeuner de 12h45 à 14h15
et de 15h15 à 15h45.



Au menu

Café, thés (Ceylan, Chai)
et infusions (gingembre, tilleul orangé, verveine citronnée) ;
tous réalisés à l'eau purifiée par osmose inversée
et dynamisée et issus de l'agriculture biologique.



**Une bouteille de 500 ml bio compostable
déjà pleine d'eau potable, « osmose inversée et dynamisée »,
vous est offerte par notre partenaire Eauriginelle.
Vous pouvez la remplir à souhait durant les pauses
sur leur stand (stand 1).**



Café-Bar (au RDC près de l'entrée)

Ouvert de 8h00 à 17h15, vous pourrez accéder
à un bar où les consommations sont payantes
à tarifs doux, avec café et thés issus
de l'agriculture biologique et viennoiseries bio
(attention avec gluten et/ou lactose).



le déjeuner



**Un plateau repas vous sera remis
en salle plénière
– vous devez être muni de votre convocation –**



Menu du samedi 11 décembre

Salade de carottes râpées au citron, persil, amandes



Salade de quinoa, choux-fleur rôti au raz el hanout,
sauce yaourt, noisettes torréfiées



Crumble pommes/poires/noix



Menu du dimanche 12 décembre

Salade de carottes râpées au citron, persil, amandes



Salade de lentilles et riz sauvage, radis de couleur,
sauce gravlax et fêta



Crumble pommes/poires/noix

L'ensemble des plats est élaboré
dans le respect des préceptes de la naturopathie
avec des aliments issus de l'agriculture biologique
et à l'eau purifiée par osmose inversée et dynamisée.

Tous les contenants sont de filières écologiques.

La prestation du déjeuner est assurée
par notre partenaire traiteur : Marie Julien Cuisine



L'ÉQUIPE DE LA FÉNA, LES ÉLUS ET L'EXÉCUTIF

L'ÉQUIPE



Alioune Diaw
Président



Daniel Kieffer
Vice-Président



Dominick Léaud-Zachoval
Vice-Président



Serge Agzikarian
Secrétaire général

NOS ÉLUS



Didier Pinel
Trésorier et responsable
des partenariats



Isabelle Gomez Etcheverri
Secrétaire générale adjoint



Frédéric Boukobza
Trésorier adjoint



Aude Veret
Administrateur



Chantal Dargère
Administrateur



Nathalie Danizan
Administrateur



Marie Aime Dupuy
Administrateur



Charlotte Guillot
Administrateur



Melody Molins
Administrateur

L'EXÉCUTIF



Serge Agzikarian
Secrétaire général
secretariatgeneral@lafena.fr



Isabelle Durand
Conseil
contact@lafena.fr



Didier Pinel
Responsable des partenariats
et trésorier
partenariats@lafena.fr



Claire Cavalier
Responsable
de la communication
communication@lafena.fr



Soizic Dussouchet
Chargée de mission
et du back-office
jdc@lafena.fr



Mathilde Mousset
Chargée de mission
jdc@lafena.fr



Guy Di Fulvio
Responsable
nouvelles technologies
guy@quantessence.fr



NOS AMBASSADEURS RÉGIONAUX



Pierre Juveneton
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Béatrix Maugueret
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Maiwenn L'Hostis
BRETAGNE



Laurence Albertini
CORSE



Sonia Abdallah
GUADELOUPE



Yann Raulin
ÎLE-DE-FRANCE



Céline Fortin
NORMANDIE



Alexia Duquesne
NORMANDIE



Sabine Curci
NOUVELLE AQUITAINE



Véronique Lacour
OCCITANIE



Aude Le Bas
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Les ambassadeurs régionaux représentent la fédération au sein des différentes régions. Ils sont les premiers interlocuteurs et le relais de la FÉNA auprès du public, des naturopthes et des futurs étudiants en naturopathie dans leur région.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Pierre Juveneton

04.75.76.40.89

contact@amandier.info

Béatrix Maugueret

06.12.07.36.06

beatrismaugueret@hotmail.com

BRETAGNE

Maiwenn L'Hostis

06.81.52.63.26

maiwenn.naturo@gmail.com

CORSE

Laurence Albertini

06.72.64.24.89

laurence@labelleenergie.com

GUADELOUPE

Sonia Abdallah

06.90.32.21.78

s.naturopathe@gmail.com

ÎLE-DE-FRANCE

Yann Raulin

06.61.10.08.88

yannraulin@gmail.com

NORMANDIE

Céline Fortin

06.79.91.17.12

contact@natureandlife.com

Alexia Duquesne

06.60.61.10.71

alexia-duquesne@orange.fr

NOUVELLE AQUITAINE

Sabine Curci

06.12.51.35.33

sabine@bordeaux-naturopathe.fr

OCCITANIE

Véronique Lacour

06.65.55.46.56

natuvela@gmail.com

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Aude Le Bas

06.60.03.46.27

aude.lebas@wanadoo.com





LES ÉCOLES AGRÉÉES PAR LA FÉNA

LES CRITÈRES D'AGRÉMENT DES ÉCOLES

L'agrément par La FÉNA suppose un engagement sur un programme déterminé. Celui-ci met l'accent sur la pratique du futur professionnel et la déontologie. Il doit intégrer les techniques majeures de la naturopathie ainsi que les fondamentaux scientifiques de l'anatomie, de la physiologie. Il doit comprendre l'enseignement de l'hygiène vitale et de la naturopathie appliquée, de la biochimie et de la nutrition, des techniques de gestion du stress, de la phytologie et de l'aromatologie. Peuvent s'y ajouter, notamment, l'hydrologie et les techniques respiratoires. Les formations par correspondance ne sont pas acceptées. Un minimum de 1200 heures de formation dont 80 % en présentiel est requis. Afin que leur candidature à La FÉNA puisse être étudiée, les écoles doivent avoir au moins deux années d'existence et transmettre notamment leur bilan pédagogique.

LES ÉCOLES AGRÉÉES PAR LA FÉNA

Les écoles membres de La FÉNA répondent aux critères d'entrée à la fédération ainsi qu'à sa charte : leurs programmes de formation en naturopathie sont conformes au programme du tronc commun validé et comprend au moins 1200 heures d'enseignement dont 80 % en présentiel et un tronc commun de 70 %.

1

ACADÉMIE DE VITALOPATHIE

Dirigé par Alioune DIAW

l'académie de Vitalopathie dispense ses formations à Dijon (21) Pont-à-Mousson (57), à Colmar (68), ainsi qu'à Cluses (74).

Tél : 03.80.63.80.65

www.vitalopathie.fr

2

AESCULAPE

Dirigé par Dominick LÉAUD-ZACHOVAL

Aesculape dispense ses formations à Aix-en-Provence (13) ainsi qu'à Lyon (69).

Tél : 04.42.29.87.48

www.aesculape.eu

3

ANINDRA

Dirigée par Marie AIME-DUPUY

la formation ANINDRA est dispensée à Carquefou (44).

Tél : 02.40.74.94.05

www.ecoleanindra.com

4

CENATHO

Dirigée par Aude VÉRET

Daniel KIEFFER en est le référent pédagogique

le CENATHO dispense ses formations à Paris (75), Lyon (69), Rennes (35) et Toulouse (31).

Tél : 01.42.82.09.78

www.cenatho.fr

5

ISUPNAT

Dirigé par Frédéric BOUKOBZA

l'ISUPNAT dispense ses formations à Paris (75), Nantes (44), Bordeaux (33), Marseille (13), Lyon (69) et Strasbourg (67).

Tél : 01.40.86.96.10

www.isupnat.com

6

INSTITUT EURONATURE

Dirigée par Nathalie DANIZAN

Euronature dispense ses formations à Paris (75), Aix-en-Provence (13), Toulouse (31), Lyon (69), Bordeaux (33) et à Lille (59).

Tél : 01.48.44.89.75

www.euronature.fr

7

INSTITUT HILDEGARDIEN

Dirigée par Mélody MOLINS

L'Institut Hildegardien dispense ses cours à Vannes (56) et Rennes (35).

Tel : 02.97.62.85.81

www.institut-hildegardien.com

8

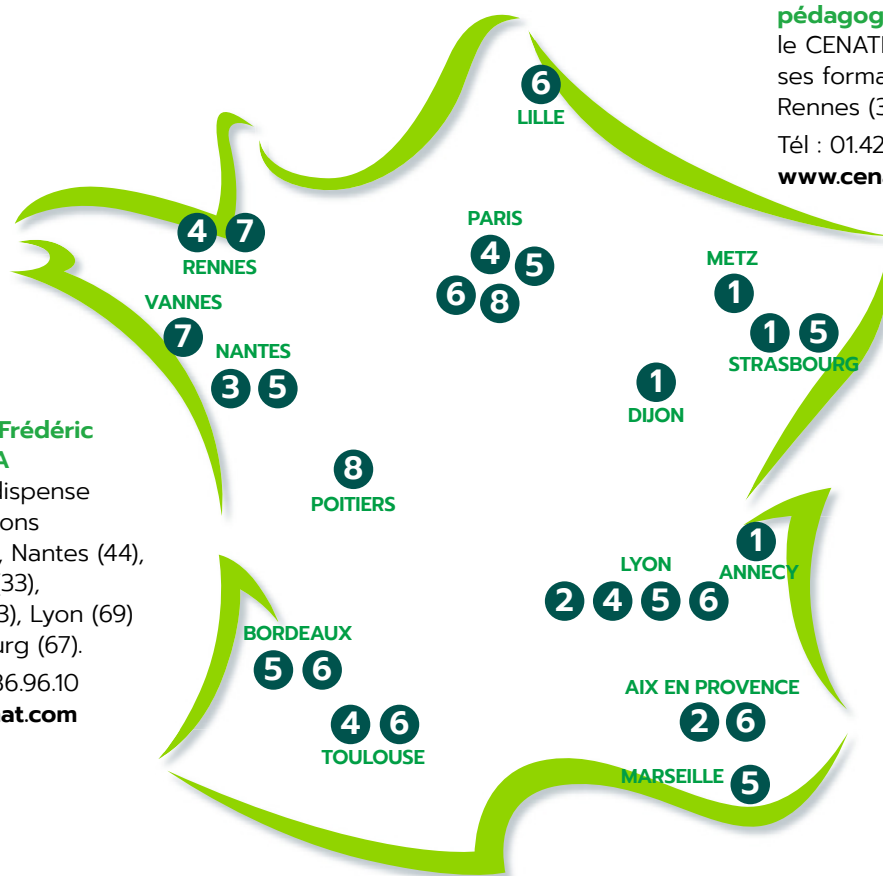
DARGÈRE UNIVERS

Dirigée par Chantal DARGÈRE

L'école Dargère Univers dispense ses cours à Poitiers (86), Paris (75) et l'Île de la Réunion (974).

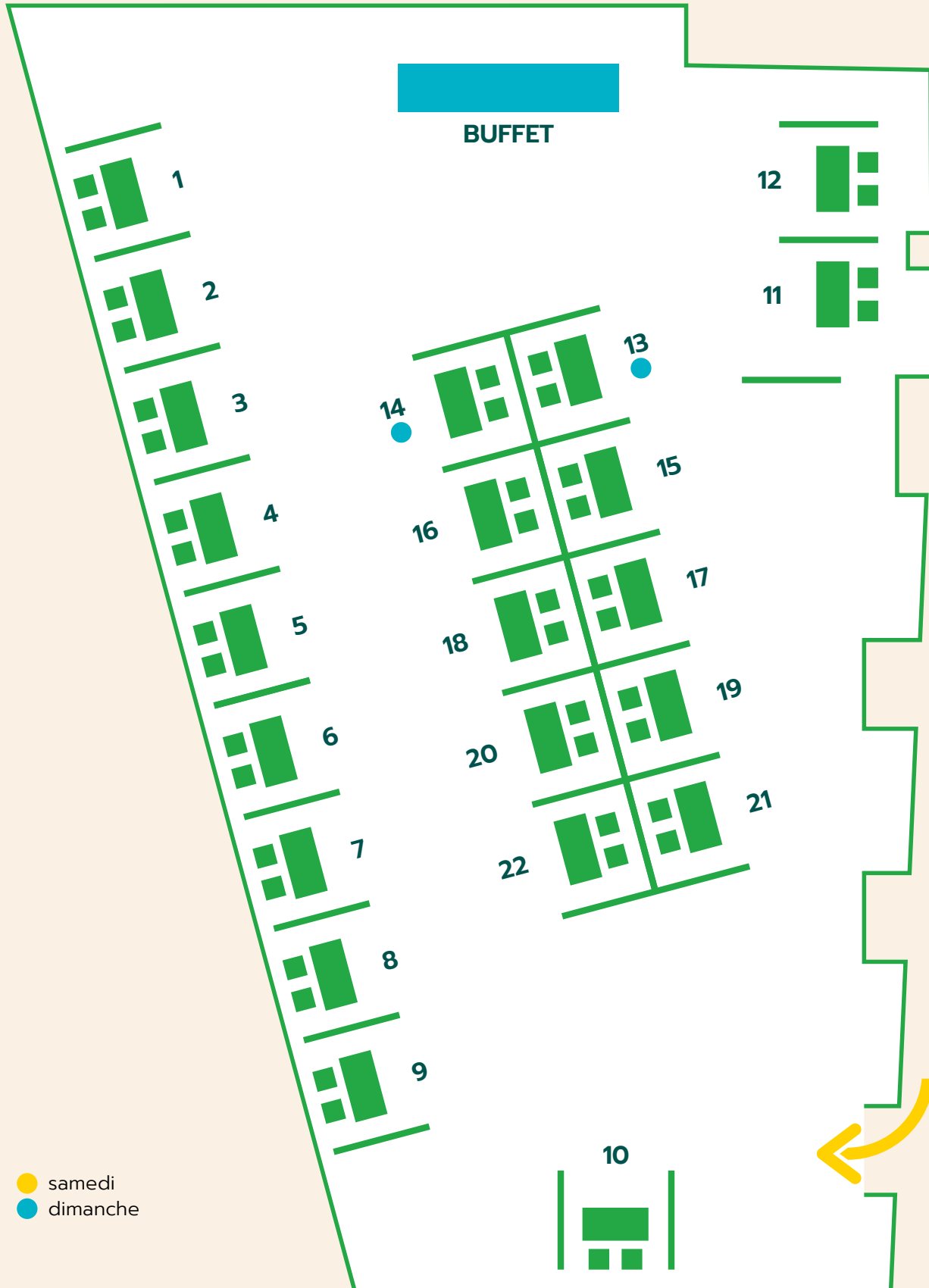
Tél : 05.49.59.72.60

www.ecoledargere.fr



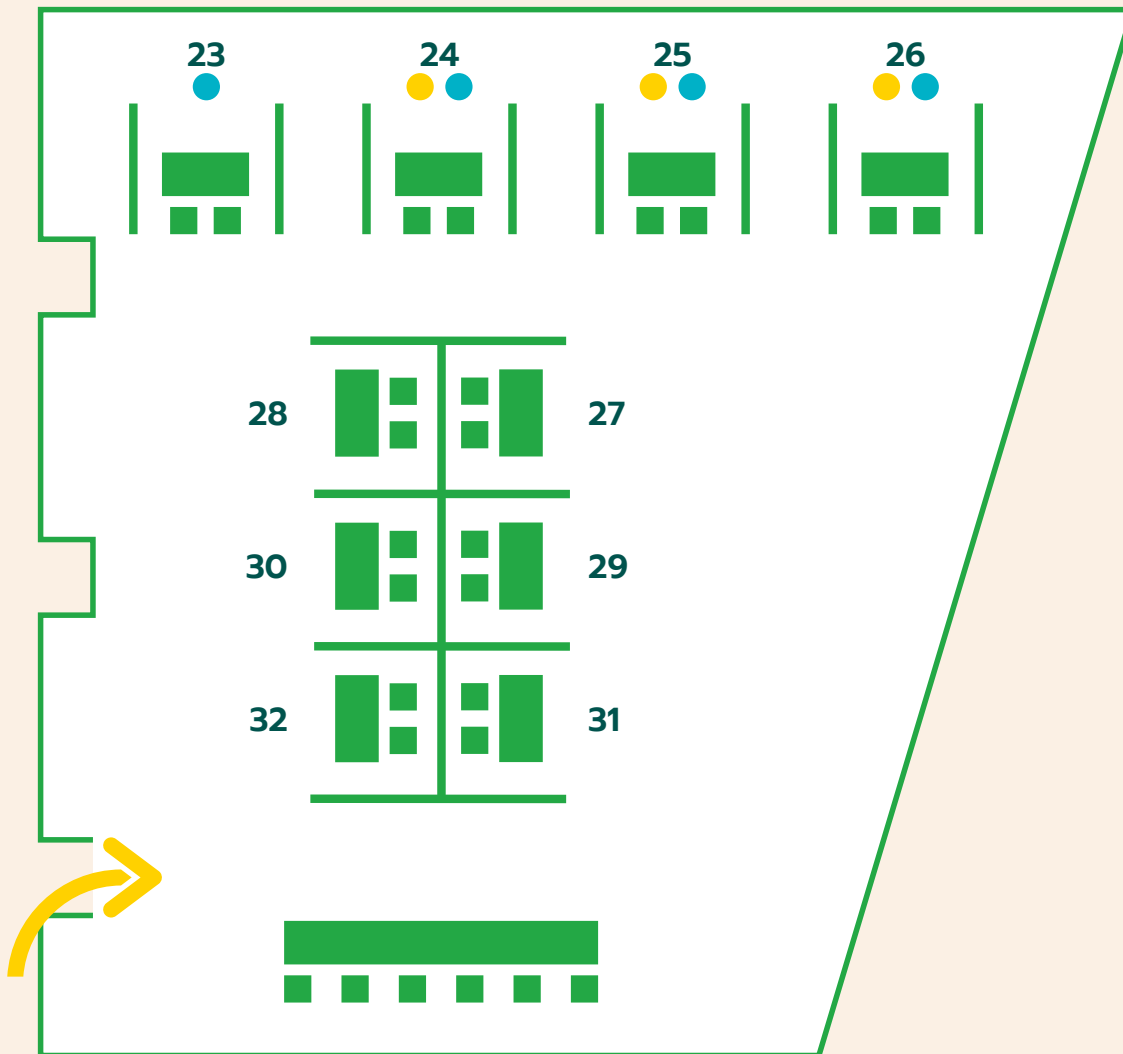
LE VILLAGE DES PARTENAIRES

IMPLANTATION DES STANDS AU RDC – SALLE 1



LE VILLAGE DES PARTENAIRES

IMPLANTATION DES STANDS AU RDC – SALLE 2



LISTE DES PARTENAIRES

AU RDC

- | | |
|---------------------------|------------------------|
| 1 EAURIGINELLE | 16 PHARMANORD |
| 2 CATALYONS | 17 HERBOLISTIQUE |
| 3 BIO-LIFE | 18 MEDINAT |
| 4 SUPERDIET | 19 EUROFINS BIOMNIS |
| 5 LPEV | 20 NORIA |
| 6 COPMED | 21 HIFAS DA TERRA |
| 7 ALPHAGEM | 22 SALVIA |
| 8 SOURCE CLAIRE | 23 THEIO VITALITY ● |
| 9 NATURELLES | 24 PHYSIOQUANTA ● |
| 10 LA ROYALE | 24 ENERGETICA NATURA ● |
| 11 NORSAN | 25 AMSOAM ● |
| 12 CEM VIVANT | 25 SOLAGE ● |
| 13 MINERALISBIO ● | 26 BEAVERHILL ● |
| 14 LABORATOIRE LESCUYER ● | 26 SOLGAR ● |
| 15 PARINAT | 27 DEVA |
| | 28 AXA |

- 29 HERBES & TRADITIONS
- 30 ALGOTONIC
- 31 NUTRI & CO
- 32 HOLISTE

À L'ÉTAGE

- 34 OMNES
- 35 APHN
- 36 ROSÉE DE LA REINE
- 37 HELIA PORTAGE

- samedi
- dimanche

STAND
1

L'EAU, C'EST LA VIE !

Dans un monde **solidaire** où chacun fait sa part de colibri, Eauriginelle vous offre la possibilité de **devenir nos ambassadeurs** pour **construire ensemble** le monde qui nous ressemble.

Eauriginelle a élaboré sa Fontaine pour vous permettre d'être **au plus proche de la nature !**



Une re-minéralisation **bio-compatible** et **disponible** par le lithothamne.

Une **protection électromagnétique**.

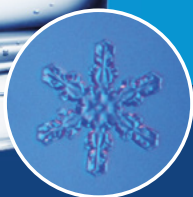
Une **dynamisation** et une **structuration** de l'eau par un **triple vortex** à base de silice.

La **re-programmation de la "mémoire de l'eau"** et l'annulation des mémoires polluantes par **la double action de l'osmose et du vortex**.

Eauriginelle est classée "**eau parfaite**" selon les critères de la **Bio-Électronique de Vincent (BEV)**.

Une filtration par **osmose inverse** à $1/10000\mu$, plus fine que la molécule de l'eau, ce qui **garantit l'élimination** de tous les polluants quels qu'ils soient: des nano-particules aux résidus médicamenteux, en passant par le graphène.

Eauriginelle, c'est aussi **une gamme de solutions éthiques** anti-tartre et d'économie d'eau pour toute la maison.



eauriginelle
l'eau pure à domicile



Fabrication
française

www.eauriginelle.com

contact@eauriginelle.com — Tel: +33 (0)9 67 47 41 38

PRENDRE SOIN DE VOTRE EAU
EST NOTRE MÉTIER.

STAND
2

PASSIONNÉ • DYNAMIQUE • RESPECTUEUX

Un laboratoire holistique
POUR DES PROFESSIONNELS ENGAGÉS



ORIGINE
NATURELLE



FABRIQUÉ PAR
ÉLECTROLYSE



PROCÉDÉ
BREVETÉ



LABORATOIRE • 1960

CATALYONS

www.catalyons.com

217 rue La Fontaine 94120 Fontenay-Sous-Bois • Tél. : 01 53 28 24 86 • therapeutes@catalyons.com

LABORATOIRE FRANÇAIS • FAMILIAL • FABRICANT

STAND
3

Votre spécialiste en compléments alimentaires depuis 30 ans


Be-Life
NATURAL PRODUCTS

IMMUNITÉ STRESS VITALITÉ
TRANSIT ARTICULATIONS DRAINAGE
CIRCULATION PEAU CHEVEUX



- ✓ La qualité au juste prix
- ✓ Large gamme de produits
- ✓ Des réponses à chaque besoin
- ✓ Des emballages 100% compostables



STAND
4



Les laboratoires SUPER DIET répondent aux attentes de vos clients

Entreprise
FRANÇAISE



FAMILIALE

Laboratoire
FABRICANT



HAUTS DE FRANCE

Fondée par RENÉ HAUSSIN
NATUROPATHE



Il y a 60 ANS

Santé
NATURELLE



BIO®

Pionniers
PHYTOTHÉRAPIE



COMPLÉMENTS
ALIMENTAIRES

Comme nous, vous êtes passionnés par la santé au naturel. Devenez notre partenaire phyto privilégié.

Adhérez gratuitement à notre programme de fidélité :

- Des tests produits en avant-première
- Des tarifs privilégiés pour vous et vos clients
- Des invitations à nos conférences
- Des rencontres avec nos naturopathes pour vous tenir informés de notre actualité.

INSCRIPTION ICI



Ce coupon est à remplir, à découper et à nous remettre sur notre stand pour recevoir **votre produit**

NOM & PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

E-MAIL :

TEL :

REJOIGNEZ- NOUS !

Vos coordonnées seront dans notre fichier confidentiel appartenant exclusivement aux Laboratoires Super Diet. Cela vous permet de recevoir des informations sur notre actualité produits. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant que vous pouvez exercer en vous adressant à : Laboratoires Super Diet Service Formations 185 Boulevard de la Liberté 59000 LILLE.





LA NATURE AU CŒUR DE NOTRE SANTÉ



STAND
5

PROCHE
DES PRATICIENS
DEPUIS 1993

Une gamme de produits complète

► Près des 100 produits disponibles en Phytothérapie et Micronutrition.

La quintessence de la plante individualisable
avec les gammes **QUANTIS®** & **GEMMOQUANTIS®**

► La Phytothérapie et la Gemmothérapie individualisée
40 plantes et 8 bourgeons/jeunes pousses disponibles
issues de l'agriculture biologique ou sauvages.



Des procédés d'extraction innovants

► HTVE® : 1 gélule apporte l'équivalent
de 3 gélules de poudre de plantes
classiques.



Un niveau de qualité garantissant l'efficacité,
la sécurité des produits
et leur conformité réglementaire

► Sélection rigoureuse des plantes, dosage des actifs, traçabilité.
Respect des normes en vigueur et contrôles réguliers.

Circuit court :
délais et coûts de transport performants

► Traitement le jour même (jour ouvré) pour toute commande
passée avant 15 h (hors QUANTIS). Livraison dans les 48 à 72 heures.

Des formations scientifiques dédiées aux
praticiens de santé sur des thèmes d'actualité

► Journées de perfectionnement, webformations, ateliers
et webateliers en région.

Respect de l'environnement,
une attention de chaque instant

► Au cœur de l'Auvergne, au milieu de la nature, nous attachons une
grande importance au respect de l'environnement en pratiquant
l'écoresponsabilité au quotidien : le laboratoire a obtenu la norme **ISO
14001 : 2015**. Cette norme regroupe l'ensemble des exigences environ-
nementales applicables à toute entreprise souhaitant confirmer son
implication dans le respect de l'environnement.



DES FORMATIONS CONCRÈTES ET PRATIQUES RÉALISÉES PAR DES PRATICIENS EXPÉRIMENTÉS

JOURNÉES DE PERFECTIONNEMENT LPEV

Enrichir ses connaissances sur les troubles fonctionnels.
Ces formations sont reconnues en tant que formation
continue professionnelle.

WEBFORMATIONS

Se former en 1 h et réagir en ligne,
depuis son cabinet ou son domicile

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE

Bénéficier de l'expérience d'un confrère,
par téléphone ou par mail

ATELIERS & WEBATELIERS RÉGIONAUX

Partager sa pratique avec les confrères
de sa région



Innovations Formations Qualité



Laboratoires COPMED

■ ■ Experts en
Produits de Santé Naturelle
depuis plus de 25 ans

**STAND
6**

1

NOS PRODUITS

NOUS SÉLECTIONNONS LE MEILLEUR POUR VOUS



Gélule 100% végétale
et d'origine naturelle



Pilulier végétal
100% biodégradable et
recyclable en canne à sucre



Plus de 200 produits
dont plusieurs actifs
brevetés

2

NOS GAMMES

VOUS TROUVEREZ FORCÉMENT CE QU'IL VOUS FAUT



Compléments alimentaires



Phytothérapie



Micronutrition



Gemmothérapie



Cosmétiques



Huiles essentielles



Fleurs de Bach



Gamme animale

3

NOS PROMESSES

NOS ÉQUIPES S'ENGAGENT QUOTIDIENNEMENT

- Contrôle qualité et fabrication française sous assurance qualité en laboratoire certifié ISO 22 000
- Origine et qualité des matières premières (ingrédients naturels, sans parabène, sans colorant artificiel, sans aspartame, sans dioxyde de titane...)
- Ecoresponsabilité à tous les niveaux : respect de la biodiversité, préservation des espèces et de la santé, tri sélectif et valorisation des déchets, minimisation des emballages et matériaux écologiques...
- Membre adhérent du Syndicat National des compléments alimentaires et respect de leur charte qualité (SYNADIET)

Pour contacter notre service réservé aux praticiens :

www.copmed.fr

05.49.06.74.95

praticiens@copmed.fr



alpha GEM

STAND
7

DE L'ARBRE AU FLACON

LA 1^{ère} GAMME DE GEMMOTHÉRAPIE SCIENTIFIQUE

COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES
À BASE DE BOURGEONS



LA SEULE GAMME DE GEMMOTHÉRAPIE RECOMMANDÉE PAR **PHILIPPE ANDRIANNE**
(Auteur du « Traité de Gemmothérapie », Ed. Amyris)

www.alphagem.eu

Alphagem International sa • Route de Luxembourg, 76 L-4972 Dippach (Luxembourg)
(+352) 26.37.85.98 • secretariat@alphagem.eu



LU-BIO-06
Agriculture
UE/non UE

STAND
8

Source
Claire

SOURCECLAIRE

À la source du bien-être

Une volonté d'innovation

COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES, ÉLIXIRS, DISPOSITIFS MÉDICAUX
ET COSMÉTIQUES NATURELS, BIO ET VEGAN



SOURCE CLAIRE
Fabrication
et distribution
exclusive



**BOUGIES AURICULAIRES
HARMONY'S**
Distribution
exclusive



SANITAS pour CITROBIOTIC®
Distribution
exclusive



NUTRIVEGGIES
Distribution
exclusive



CAFÉ WILSON'S
Distribution
exclusive



LABORATOIRES QUINTON
Distribution
exclusive

SOURCE CLAIRE | 3 route de Guillerville - 91910 SAINT-SULPICE-DE-FAVIÈRES | FRANCE | Tél : 01 64 58 64 82

WWW.SOURCE-CLAIRE.COM

STAND
9

★ ★ ★ ★ ★

ABONNEZ-VOUS

OFFRE PARTENAIRE - 5 Numéros = 29 € (au lieu de 35 €)

Pour Belgique, Luxembourg et pays d'Europe : 33 € (Au lieu de 39 €)

Pour Suisse PARTENAIRES : 39 CHF • Pour Suisse : 44 CHF

LE MAGAZINE NATURO
FAIT DES NATUROS

Pour recevoir **NATURELLES**
chez vous et être certain de
ne pas manquer un numéro

 Magazine Naturelles

La santé au naturel
passée en revue...



JE M'ABONNE DIRECTEMENT EN LIGNE

CODE « **FENA** »

naturelles-magazine.com/abonnement/



DÉTOXÉNO ROYAL

STAND 10

La Royale
Naturellement votre alliée

Les molécules chimiques étrangères à l'organisme que l'on qualifie de Xénobiotiques, forment un cocktail polluant permanent et inévitable.



Si certaines peuvent être métabolisées et éliminées facilement, comme certains médicaments et de nombreuses molécules hydrophiles, d'autres sont très difficiles à éliminer à cause de leur caractère lipophile. Ces molécules se regroupent sous l'acronyme «POP» pour Polluants Organiques Persistants, qui sont toxiques, mobiles, difficilement biodégradables - c'est pourquoi on dit qu'ils sont persistants - et accumulables dans les tissus adipeux mais aussi le cerveau et le foie, puisqu'ils sont lipophiles. Ce sont par exemple, les produits phytosanitaires, cosmétiques, colles, molécules toxiques émanant des méthodes de cuisson, etc...

Ces polluants qui s'accumulent dans l'organisme créent de l'inflammation et risquent de perturber l'homéostasie de systèmes essentiels comme le système endocrinien. Ils sont un facteur important de l'explosion des maladies chroniques comme le diabète de type II, l'obésité, les dérèglements de la thyroïde, l'infertilité galopante, etc...

Il est aujourd'hui indispensable de soutenir l'ensemble des mécanismes qui participent à la détoxification de l'organisme, car, trop sollicité, celui-ci a de plus en plus de mal à faire face à cette situation.



PLANTES - ACIDES-AMINÉS - VITAMINES - MINÉRAUX...
**27 PRODUITS ACTIFS QUI AGISSENT EN SYNERGIE POUR
MIEUX MOBILISER, TRANSFORMER ET EXCRÉTER LES
MOLÉCULES POLLUANTES**

Boîte de 30 sachets

DÉTOXÉNO-ROYAL COUVRE LES 3 ÉTAPES DE LA DÉTOXIFICATION

1. OPTIMISER

Parce que l'essentiel du processus de détoxification se passe dans le foie, il est indispensable de soutenir et de protéger la fonction hépatique, les membranes des hépatocytes et leur capacité à produire des anti-oxydants endogènes.



PRENDRE 1 SACHET PAR JOUR DILUÉ DANS UN VERRE D'EAU, DE PRÉFÉRENCE EN DEHORS DES REPAS. LA POSOLOGIE JOURNALIÈRE PEUT ÊTRE DOUBLÉE SI NÉCESSAIRE FAIRE UNE CURE DE 15 JOURS MINIMUM ET S'ASSURER D'UNE CURE D'ENTRETIEN.

Références

Chiang, J. (2014). Liver Physiology: Metabolism and Detoxification. In Pathobiology of Human Disease (p. 1770-1782).

Sharma, B. M. & al. (2014). Environment and human exposure to persistent organic pollutants (POPs) in India: A systematic review of recent and historical data. Environment International, 66, 48-64.

Le reste de la bibliographie peut être consultée sur notre site.

2. DÉTOXIFIER Transformer pour mieux excréter

DétoXéno-Royal apporte de nombreux nutriments qui stimulent d'une part, les réactions de phase I et de phase II de la détoxification hépatique qui ont pour rôle de rendre les toxines lipophiles plus hydrophiles en vue d'être plus facilement excrétées, et d'autre part, la voie de dégradation des aldéhydes - voie des dérivés alcooliques, sans oublier le support anti-oxydant nécessaire pour neutraliser les métabolites intermédiaires formés et très réactifs.

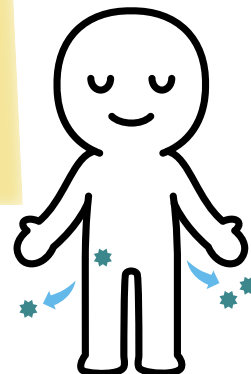
00352 26 17 75 40

Pour plus d'informations: www.la-royale.com

Cette information est strictement réservée aux professionnels de santé

3. EXCRÉTER

Une fois les toxines transformées, rendues hydrophiles, elles poursuivent leur chemin en vue d'être éliminées soit par la voie rénale, soit par la voie biliaire. Deux fonctions non négligées dans la formule du DétoXéno-Royal car il est essentiel de les stimuler si l'on veut se débarrasser efficacement des Xénobiotiques!



STAND
11

NORSAN

Hautement
dosé



Omega-3 TOTAL

Huile de poisson 100 % naturelle

Dose journalière 8 ml :

EPA : 1120 mg | DHA : 536 mg | Vit. D : 800 UI

Omega-3 ARKTIS

Huile de foie de morue 100 % naturelle

Dose journalière 10 ml :

EPA : 700 mg | DHA : 1 060 mg | Vit. D : 800 UI



Omega-3 VEGAN

Huile d'algue 100 % végétane

Dose journalière 5 ml :

EPA : 609 mg | DHA : 1158 mg | Vit. D : 800 UI



Omega-3 KIDS

Posologie adaptée aux enfants

Goût agréable, sans sucre ajouté

Huiles issues de la pêche sauvage & durable



www.norsan.fr

info@norsan.fr | +33 3 62 27 94 95

Produits également disponibles en versions capsules



Compatibilité ElectroMagnétique avec le Vivant

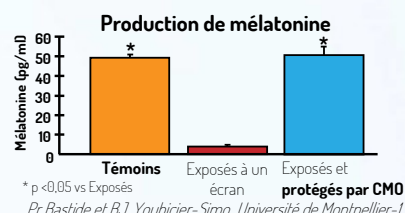
Compenser les effets biologiques des ondes électromagnétiques avec les CMO (Wifi, téléphones, ordinateurs, ...)
Supprimer les courants électriques parasites avec les Abso (Linky)

Depuis une trentaine d'années, les épidémies d'origine bactérienne ou virale deviennent de plus en plus fréquentes, et leurs propagations s'effectuent avec des vitesses croissantes (ces modifications de notre confrontation aux agents infectieux épidémiques ont bien sûr des explications nombreuses et complexes). Depuis la même période, fin des années 1990, le brouillard électromagnétique artificiel, appelé aussi « électrosmog », n'a cessé de prendre de l'ampleur. Or, il a été établi que le brouillard électromagnétique affecte nos moyens de défense.

CMO : 25 ans de recul et 10 ans d'expérimentations sur plus d'une vingtaine de paramètres biologiques, pour compenser les effets biologiques des ondes électromagnétiques

BAISSE DE LA PRODUCTION DE MÉLATONINE, EFFONDREMENT DU SYSTÈME IMMUNITAIRE, ...

L'exposition aux champs électromagnétiques fait chuter chez l'animal la production de monocytes de plus de 50%, et les niveaux d'anticorps IgG de plus de 90%. En parallèle, la production de mélatonine (appelée aussi hormone du sommeil) s'effondre aussi de plus de 90%. Ces paramètres reviennent à des valeurs normales lorsque les appareils émetteurs (écrans, téléphones portables...) sont équipés de la technologie CMO.



5G

Les principaux risques viennent dans un premier temps de la multiplicité des antennes qui seront installées pour traiter de plus en plus d'informations. Les organismes biologiques (humains, animaux et végétaux) seront alors surexposés en permanence à de nouvelles fréquences électromagnétiques qui viendront s'ajouter à l'électrosmog déjà existant. Concernant les CMO, ils sont conçus pour des fréquences allant jusqu'à 60 GHz. Les fréquences de la 5G étant sur la plage des 3.5 GHz et 26 GHz en Europe, les CMO sont donc aussi conçus pour ces fréquences.

EN PRATIQUE

CMO-MP24 (49,90 € TTC)

Protection contre les rayonnements électromagnétiques des téléphones portables et tablettes. Le CMO-MP24 se colle sur une surface plane du téléphone ou de sa coque (adhésifs fournis).

CMO-PC16 (64,90 € TTC)

Pour ordinateurs et téléviseurs : le CMO-PC16 est également un patch à coller sur une surface plane de l'appareil (mêmes dimensions que le CMO-MP24).

CMO-MF04 (189 € TTC)

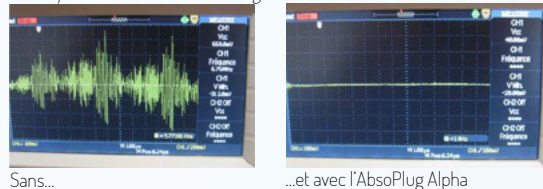
Compense les effets biologiques des ondes électromagnétiques environnementales (Wifi, antennes relais, satellites, etc). Le CMO-MF04 est un cône de 6 cm de hauteur, générant une « bulle » de protection sur 11 mètres de diamètre (équivalent à une surface au sol de 100 m²).

Existe en version 200 m², ref. CMO-MF05 (349 € TTC), et en porte-clés à avoir sur soi (ref. **CMO-TR26**, 129 € TTC).

LINKY : UN CONCEPT DE DOUBLE PROTECTION, CMO-MF04 + ABSOPLUG ALPHA

Dans le cas standard d'une habitation de moins de 100 m² soumise au Wifi et au Linky, l'équipement préconisé est une double protection : CMO-MF04 + AbsoPlug Alpha. L'**AbsoPlug Alpha** (282 € TTC), en complément du CMO, absorbe, supprime et remet à la Terre les courants électriques parasites de votre habitation. L'AbsoPlug Alpha se branche dans une simple prise murale ; un seul AbsoPlug suffit pour l'équivalent de 100 m². L'AbsoPlug Alpha est une excellente alternative aux câbles électriques blindés.

Pollution électromagnétique résiduelle radiofréquence issue du réseau électrique dans la chambre d'un logement :



Oscillateur Magnétique de Compensation CMO-MP24 collé sur son téléphone



CMO-TR26 : un porte-clés pour être protégé lors de vos déplacements



CMO-MF04 : génère une bulle de protection dans l'habitation sur l'équivalent de 100 m² au sol



AbsoPlug Alpha : supprime et remet à la terre les courants électriques parasites

STAND
13

Se Minéraliser.com

3 solutions naturelles fondamentales

Plasma
Végétal



SÈVE DE BOULEAU
Détox organique :
Nettoie, draine et effet probiotique

Plasma
Marin



EAU DE MER
Détox cellulaire :
Reminéraliser et réalcalinise le corps

Plasma
Terrestre



ARGILE
Détox "chimique" : Renforce le système
digestif et véritable pansement

contact@semineraliser.com

PARINAT

Les ACTIFS L.B

**STAND
15**

*Lactobacillus acidophilus souche LB
+ milieu de culture fermenté*

Un concept
exclusif
et **unique**

Une gamme
micronutritionnelle
complète

Une vision
intégrative
respectueuse
du **terrain**

Une **sécurité**
au quotidien
pour **toute**
la famille

Une solution
alternative et
écologique

LAB Connect

LAB Premium

LAB Digest

LAB Symbiod'or

LAB Base

Disponibles sur :
www.parinat.com

PARINAT

96 bd de la Libération
94300 Vincennes - France
Tél. 01 43 98 89 85

Quai de la Veveyse 10
1800 Vevey - Suisse
Tél. 021 922 49 56



STAND
16

SOUTENEZ VOTRE SYSTÈME IMMUNITAIRE

– Avec des micronutriments aux bénéfices multiples



**SYSTÈME
IMMUNITAIRE** 1,2,3,4



MÉTABOLISME 4



ÉNERGIE 2,3



ONGLES 1,4



CHEVEUX 1,4



PEAU 1



Naturopathes/Professionnels de santé - Sur simple demande recevez gratuitement un dossier complet sur Selenium+Zinc ainsi qu'une boîte gratuite **01 30 17 01 51 - info@pharmanord.com**

Selenium+Zinc est l'un des compléments alimentaires les plus rigoureusement testés du marché. Au cours des 30 dernières années il a changé la vie de millions de consommateurs dans plus de 45 pays à travers le monde.

Contient la levure brevetée SelenoPrecise® (sélénium organique et naturel), très largement réputée pour sa biodisponibilité supérieure (89 % d'absorption) et son innocuité prouvée.



Contribue au maintien en état normal des cheveux^{1,4}. Contribue au maintien en état normal de la peau¹. Contribue au maintien en état normal des ongles^{1,4}. Supporte une fonction thyroïdienne normale⁴. Supporte le fonctionnement normal du système immunitaire^{1,2,3,4}. Contribue à la réduction des états de fatigue et d'épuisement^{2,3}.

1 : Zinc / 2 : Vitamine C / 3 : Vitamine B6 / 4 : Sélénium

 **Pharma Nord**

Tel: 01 30 17 01 51
Info@pharmanord.fr - www.pharmanord.fr

STAND
17

CECI, MES AMIS, EST
L'HISTOIRE DE
L'INCROYABLE ALLIANCE ENTRE
LA NATURE ET
HERBOLISTIQUE

Il était une fois dans le pays de Vendée,
une famille passionnée par la nature
et ses secrets

Pendant des années
ils travaillèrent d'arrache-pied,
pour en déchiffrer les mystères
et les propriétés.

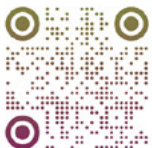
Une fois maîtrisée,
ils décidèrent d'en faire
leur métier et Herbolistique
est ainsi né.

Pour seuls buts
ils avaient,
connaître tous ses bienfaits
et ne rien dénaturer.

Sans aucune matière chimique ajoutée,
dans leurs gélules sont protégées,
toutes les vertus de la Nature
vous sont ainsi délivrées.

**RIEN DE GRAND NE S'EST ACCOMPLI
DANS LE MONDE SANS PASSION.**

Laboratoires HERBOLISTIQUE - 85130 Chanverrie
Tél. 02 51 63 06 24 - Email : contact@herbolistique.com
www.herbolistique.com



**STAND
18**

Leader de l'Assurance pour les
Praticiens des Médecines
Alternatives et Complémentaires

**MEDINAT**



Exercer
sereinement

Se protéger
contre les aléas

Sécuriser l'exercice
de son activité

Préparer
l'avenir

Le Pack du Praticien

*Tout est prévu pour que vous
exerciez sereinement !*

- Responsabilité Civile Professionnelle
avec niveaux élevés de garanties
- Responsabilité Civile d'Exploitation
- Protection Juridique
vie professionnelle et vie privée



Garanties optionnelles
100% adaptées à vos enjeux

- Assurance multirisque des locaux
professionnels pour vos locaux et
matériels : la plus compétitive du marché
- Assurance perte d'exploitation
pour compenser les interruptions
d'activité dues aux sinistres

Medinat, c'est aussi...

La Prévoyance

*se protéger, sécuriser son avenir
et celui de ses proches*

L'Assurance Retraite

*assurer le maintien de tout
ou partie de vos revenus*

*Un conseiller spécialiste de vos problématiques
vous répond du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.*

www.medinat.fr



**Demandez un devis
dès maintenant,
sans engagement
au 01 85 480 481**

Prix d'un appel local

ALIANS - SAS au capital de 150 000€ - RC 521 985 630 -
Courtage d'Assurances - ART. L. 520-1-II-1°B du C. Ass
- Garantie financière et Assurance de Responsabilité
Civile Professionnelles conformes aux Articles L. 530-
1 et L. 530-2 du Code des Assurances. N° ORIAS 14 001
070 - orias.fr - sous contrôle de l'A.C.P.R. (Autorité de
Contrôle Prudentiel et de Résolution) 61 rue Taitbout
75009 Paris. Document non contractuel, ne pas jeter
sur la voie publique, novembre 2021.

**MEDINAT** est
une marque



alians

STAND
20



EXPERTS EN INNOVATION

Solaray et Kal: un très large panel de compléments alimentaires fabriqués par le laboratoire américain Nutraceutical, exclusivement spécialisé dans le secteur des produits naturels.



Notre priorité votre beauté

Bioveillance: comme son nom l'indique, cette gamme ne vous veut que du bien! Formé à base d'huile d'olive, d'aloé vera et d'acide hyaluronique, cette ligne raffinée prend soin de l'équilibre de la peau.

Bioveillance[®]



ECOCERTIFIED
Cosmétiques biologiques certifiés par Ecogruppo

grafikoat © PHOTO: FOTOLIA.COM

SCIENCE ET NATURE
AU SERVICE DE VOTRE

BIEN-ETRE

Harmony Dietetics[®]: cette nouvelle gamme made in France, hautement qualitative, représente 15 ans d'expérience et de passion pour les remèdes naturels. Nous offrons un panel de produits scrupuleusement élaborés pour vous offrir le meilleur des plantes. Bien dans son corps, belle et beau à l'extérieur !



H.D.N.C.

HARMONY dietetics
NUTRI-COSMETIQUES

NORIA
DISTRIBUTION S.A.R.L.

www.noria-distribution.com • (+33) 04 68 35 41 31



MUSHROOM BIOSCIENCE

STAND
21

DÉCOUVREZ HIFAS

Improving HEALTH Worldwide

LA NATURE FAIT LA SCIENCE

- NUTRACEUTIQUE ISSUS DE CHAMPIGNONS MÉDICINAUX
- PHILOSOPHIE ENVIRONNEMENTALE
- PRODUCTION BIOLOGIQUE



UNE BIOTECHNOLOGIE D'AVANT-GARDE SUR L'INNOVATION

- L'UNIQUE SOCIÉTÉ DE MYCOTHÉRAPIE EN EUROPE QUI RÉALISE DES ESSAIS CLINIQUES

LA PLUS GRANDE BIOTECHNOLOGIE EUROPÉENNE DANS LE DOMAINE DES CHAMPIGNONS MÉDICINAUX



QUALITÉ, EFFICACITÉ & SÉCURITÉ

MicQuality

- EXTRAITS 100% PURS ET HAUTEMENT CONCENTRÉS
- PAS D'INTERACTION AVEC LES MÉDICAMENTS
- SÉLECTION DE SOUCHES SPÉCIFIQUES



Suivez-nous

En tant que professionnel de Santé, vous bénéficier d'un accès à un espace exclusif (matériel, formation, tarif préférentiel...).



<https://www.facebook.com/hifasdaterraFR>



<https://www.instagram.com/hifasdaterraFR>

www.hifasdaterra.fr

STAND
22

SANTÉ & BEAUTÉ ALTERNATIVE

DÉFENSES HIVER & COUPS DE FROID

Synergie efficace et sûre subtilement dosée, croisant
les propriétés des meilleures huiles essentielles



LES PROGRAMMES CIBLÉS SALVIA



La plus large
gamme d'huiles
essentielles en
synergie en capsules

- Sommeil, moral
- Hiver
- Digestion, transit, régulation des sucres
- Voyages, insectes
- Circulation, drainage
- Cap sénior
- Age Protect
- Muscles, articulations
- Allergies, printemps

40 ou 120
CAPSULES
ou 15ml
BIO



Accédez aux vertus
les plus rares des
huiles essentielles
en synergie


Salvia

SANTÉ & BEAUTÉ ALTERNATIVE
de père en fils



DISPONIBLE EN MAGASIN BIO, AVEC CONSEIL AU CHOIX ET À L'USAGE
www.salvia-nutrition.com / tél. 02 51 24 03 72

Tenir hors de la portée des enfants, ne pas dépasser la portion journalière recommandée. Les compléments alimentaires ne peuvent être utilisés comme substituts d'un régime alimentaire varié et équilibré et d'un mode de vie sain.

Formez-vous à l'aromathérapie scientifique et médicale

L'aromathérapie vous passionne et vous souhaitez vous spécialiser ?

Aude Maillard, docteur en pharmacie et aromalogue expérimentée, vous propose une formation en ligne certifiante reconnue par le CNEFOP.

Les nombreux supports de cours ainsi que les webinaires en direct avec le Dr. Aude Maillard vous accompagneront tout au long de votre parcours.

De plus, vous rejoindrez une communauté d'élèves passionnés avec lesquels vous pourrez échanger sur les forums de la plateforme de formation.

- ✓ Cours certifiant d'aromatologue
- ✓ 100% en ligne
- ✓ Messagerie instantanée avec la formatrice
- ✓ Webinaires en direct avec la formatrice
- ✓ Forums, podcasts, articles
- ✓ Auto-évaluations et cas pratiques
- ✓ 130 heures sur 10 mois



"La formation AMSOAM est d'une richesse incroyable. Aude Maillard est très professionnelle et d'une grande rigueur dans la transmission des connaissances scientifiques, tant sur le plan des huiles essentielles que sur l'anatomie et la physiologie du corps humain." - EF



Vidéo de présentation et témoignages
Scannez le QR code

**STANDS
25 & 26
Samedi**



www.aude-maillard.fr
contact@aude-maillard.fr

Laboratoire BEAVERHILL

Nutrithérapie - Micronutrition Phyto-aromathérapie



Gélules végétales



Sans Gluten



Sans OGM



Sans Nano



Plus de 40 références pour les naturopathes exigeants



beaverhill.fr
contact@beaverhill.fr



Accès au site internet

Renforcez vos défenses immunitaires
avec une formule complète

Ester-C® PLUS IMMUNE COMPLEX

Ester-C® (vitamine C), zinc, vitamines D et B, sureau, échinacée...

**STAND
26
Dimanche**



Solgardez-vous bien !



Since 1947

Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits
et légumes par jour. www.mangerbouger.fr

En pharmacies et magasins bio

solgar.fr

DEVA

LE LABORATOIRE EXPERT EN ÉMOTIONS

STAND
27

Florithérapie : la plus large gamme,
100% BIO et préparée à la main dans le Vercors

fleurs
Dr Bach

élixirs
floraux
DEVA

composés
floraux





*L'aromathérapie
d'excellence*

*Eric, cueilleur de
lavande fine*



STAND
29



- **Lien direct avec les producteurs**

+80% de nos références sont issues de filières directes ou courtes

Valorisation des terroirs en France et dans le monde

Découvrez notre filière lavande :



- **Haute qualité olfactive et vibratoire**

- **La plus large offre bio**

Plus de 150 huiles essentielles

22 hydrolats

35 huiles végétales

19 bourgeons

15 spécialités aroma uniques

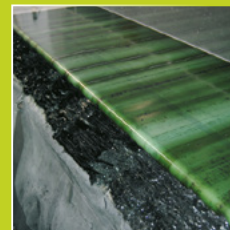
Spécialiste de l'innovation
dans le domaine des MICRO-ALGUES

STAND
30



SHS[®]
bleu-vert oxydatif
Metabolium
SÉLÉNOMÉTHIONINE
PHYCOCYANINE
VISION
FOCUS
ultrafiltration
ACTIFS
polysaccharides
PEA EXTRACTION
facteur Nrf2
antioxydants
pigments superaliments
KLAM'ACTIV[®]
METABOLIUM
inverse
osmose
stress
ACTIFS
AFAninPlus
REFRACTING WINDOW
EXTRAITS
klamath
STANDARDISÉS
biodisponible
phenylethylamine
BOOSTER
ALGOSELEN[®]
STEM CELLS
ultrafiltratic

www.algotonic.com



STAND
31

NUTRI&CO

DES PRODUITS EN TOUTE TRANSPARENCE

LES MÉTHODES DE PRODUCTION

contrôle qualité, suivi des
étapes du développement

LA SCIENCE
au service de l'efficacité

UNE PÉDAGOGIE

ludique pour améliorer
l'observance

L'ORIGINE
de nos matières premières,
de la plante à l'ingrédient

nutriandco.com

Profitez de -10% sur tout le site avec le code

LAFENA21



STAND
32

Bol d'air®

Jacquier



*Chez soi
et
en cabinet*

L'oxygénation cellulaire

Respirer plus efficacement :

Allergies, pollutions, manque d'air =
diminution de l'apport en oxygène vers chacune de nos cellules
+ chute de nos capacités physiologiques de défense.

**La solution Bol d'air®, en optimisant l'assimilation de l'oxygène
de l'air contribue à maintenir et préserver
un bon état de santé globale.**

Holiste®
LABORATOIRE ET DEVELOPPEMENT

Tél : 03 85 25 29 27
E-mail : contact@holiste.com

●●● www.holiste.com

STAND
34



Naturopathes de *la* FÉNA

Rejoignez le réseau de l'OMNES
et sa communauté de plus de 1700 adhérents

Toute l'excellence d'un réseau de Naturopathes, proches de vous.



ACCOMPAGNEMENT

Une équipe expérimentée pour vous accompagner dans votre activité

L'OMNES, ce sont 3 salariées, 25 délégués régionaux, un bureau, des membres du Conseil d'Administration, et des commissions et groupes de travail tous bénévoles engagés et actifs, pour vous conseiller et vous accompagner dans l'exercice de votre activité de Naturopathe.



PROFESSIONNALISME

Une charte éthique et un label qualité

L'OMNES rassemble ses adhérents qui autour de valeurs éthiques, qui cadrent l'exercice de leur activité. Un gage de professionnalisme et d'intégrité.

Un organisme indépendant

L'OMNES est financièrement indépendant, notamment vis à vis des laboratoires.



PROXIMITE avec un réseau en région

Contacts de proximité

Les délégués régionaux, soutenus par notre équipe, connaissent votre territoire, ses particularités. Ils assurent le lien et l'animation du réseau OMNES **au plus proche de vous**. Avec des rencontres plusieurs fois par an, des échanges entre pairs, ateliers, conférences... Ils sont présents lors de salons pour aller à la rencontre des Naturopathes et du grand public. Ils représentent l'OMNES au niveau régional et notamment dans les écoles de Naturopathie.



SOUTIEN SUR MESURE

- **Une présence quotidienne**, avec une permanence téléphonique tous les matins
- **Un service de médiation négocié** (optionnel)
- **Une assurance RCP et PJ négociée** et conçue à la carte pour notre métier (optionnel)
- Des conseils à l'installation et au développement de votre activité
- Des offres privilèges négociées avec de nombreux fournisseurs
- **Un partage de contenus sur les aspects réglementaires et juridiques de notre profession**
- **Une visibilité professionnelle étendue avec l'annuaire national de praticiens** sur le site www.naturopathe.net, ainsi que sur notre site www.omnes.fr



FORMATION CONTINUE SPECIALISÉE

Planning de formations professionnelles en présentiel sur des thèmes pointus et d'actualité

Pratiques liées à la Naturopathie, gestion de l'activité, communication...

Formateurs choisis pour leurs compétences cliniques et pédagogiques.

Tarifs préférentiels pour nos adhérents.



ACTIONS INTERNATIONALES

Membre professionnel officiel de la WNF, Fédération Mondiale de la Naturopathie
Actions pour la reconnaissance de notre métier.

Tel: 07.61.31.19.81 - contact@omnes.fr
www.omnes.fr - www.naturopathe.net

L'OMNES apporte son soutien et collabore activement aux actions menées par *la* FÉNA

L'Association de référence
fondée par Alain Rousseaux en
1983 , à taille humaine constituée
de bénévoles

Association Loi 1901
Siège social 5 rue M Duchamp 75013 Paris
Site web : [www// aphpn.fr](http://www//aphn.fr)
Asso.aphn@gmail.com

**STAND
35**



Association pour la Promotion
de l'Hygiène vitale et de la Naturopathie
partenaire de *la* **FÉNA**

Notre mission : vous soutenir

Faire reconnaître les naturopathes et la naturopathie afin qu'elle devienne une Profession de Santé reconnue par l'Etat

- **Participation au collectif « Naturopathe »**
- **Garantie de formation** : le sérieux du cursus des naturopathes résulte de la qualité des études suivies dans les écoles agréées par **la FENA**
- **Assurance RC PRO au tarif de 128 € /an** : responsabilité civile professionnelle et d'exploitation + protection juridique incluse + frais de dossier 37 € la 1ère année
- **Adhésion de l'APHN à la chambre nationale des praticiens de la Médiation** conforme à la réglementation sur la médiation, pour un tarif annuel modique négocié
- **Aide à l'installation** conseils avisés par notre présidente, avocate

Rejoignez notre équipe dynamique

Présidente
Anne Victoria Fargepallet

Secrétaires
**Annie Moeglin Sophie
France**

Trésorier
Pierre Jarrige

NOS ACTIONS

Inscription de nos adhérents sur notre annuaire national

Participation aux salons professionnels sur le stand APHN afin de permettre à nos naturopathes de développer leur clientèle

Conférence grand public lors des salons

Cafés naturo, pour favoriser liens et échanges

Cercle des naturos, réunion en région 2 fois par an

Concept vidéo , réalisation de mini vidéos par des professionnels à prix modéré

STAND
36

Rosée de la Reine®

Eau de Source



BOUTEILLE RPET
100% PLASTIQUE RECYCLÉ



CONVIENT AUX
RÉGIMES PAUVRES
EN SODIUM*



CONVIENT À
L'ALIMENTATION
DU NOURRISSON*



TARN
COEUR
D'OCCITANIE

UNE COMPOSITION

Rosée de la Reine
jaillit à 920 mètres d'altitude,
au coeur du Parc Naturel
du Haut-Languedoc.

UNIQUE

2 FORMATS DISPONIBLES : 6x1,5L & 6x50cL

Résidu sec à 180°C 26,8 mg/L	pH 5,8	Résistivité à 20°C > 30 000 Ω.cm	rH2 25,2
--	------------------	---	--------------------

* conformément à l'arrêté du 14 mars 2007

www.roseedelareine.com



Service Consommateurs Rosée de la Reine
05.63.37.63.79

**STAND
37**

HELIA Portage

Professionnels du Bien-Être



**Devenez thérapeute salarié en portage
Confiez-nous l'aspect administratif de votre activité !**

Pratiquez votre spécialité en bénéficiant des avantages du salariat
statut plus souple et plus avantageux que le libéral ou la micro-entreprise

Rejoignez une structure créée et gérée par des thérapeutes, destinée uniquement aux
professionnels des médecines douces et du bien-être



**13 années d'expertise
Plus de 1200 thérapeutes nous ont fait confiance
Pourquoi pas vous?**

Transformation de vos honoraires en salaires

Fiches de paie mensuelles calculées selon votre CA
Frais professionnels pris en compte

100% de votre temps dédié à votre spécialité

Gestion administrative de votre activité
Etablissement de factures et de contrats de prestations

Cotisations au régime salarié

Affiliation au régime général de la CPAM
Cotisation à la retraite et à Pôle Emploi
Complémentaire santé et Prévoyance

Pas de surprises financières

Fini les cotisations RSI, CIPAV et CFE
Charges acquittées mensuellement
Déclaration de l'impôt sur le revenu
Prélèvement à la source dès Janvier 2019
Statut cumulable avec des indemnités chômage

Conditions de travail pérennes et rassurantes

Conseils quotidiens par une équipe réactive et compétente
Frais de gestion de 5% à 8% du CA HT mensuel

Des valeurs fortes : éthique, écoute, transparence

Une expertise : les médecines douces, la santé et le bien-être

Un positionnement unique : l'humain

Une philosophie : le cœur et le partage

04 72 39 28 05

www.heliaportage.com

CONTACT PARTENAIRES
JOURNÉES DE CERTIFICATION
2020–2021







CONTACT PARTENAIRES

JOURNÉES DE CERTIFICATION 2020–2021



1 – EAURIGINELLE –
475 Route de Villecroze
83690 SALERNES
Tél : 09 67 47 41 38
Thibault Geluyckens : contact@eauriginelle.com
www://eauriginelle.com



2 – LABORATOIRE CATALYONS –
217 rue La Fontaine
94120 FONTENAY-SOUS-BOIS
Tél : 01 53 28 10 86
info@catalyons.com
www.catalyons.com



3 – BIO-LIFE LABORATORY –
Parc Scientifique Crealys
Rue Camille Hubert 33 – B-5032 ISNES
Tél : +32 (0)81 665 000
Damien Thysebaert : damien.thysebaert@biolife.be
www.be-life.eu



4 – LABORATOIRES SUPER DIET –
185 boulevard de la Liberté
59000 LILLE
Tél : 04 27 44 08 98
Adèle de Witte : adewitte@superdiet.fr
<https://superdiet.com/fr/>



5 – LPEV –
Route de Chouvigny
03450 EBREUIL
Coordonnées pas bonne :
Tél : 06 14 51 14 78
c.thevenin@lpev.fr
www.lpev.fr



6 – LABORATOIRE COPMED –
93 Boulevard Ampère
79180 CHAURAY
Tél : 05 49 06 74 95
praticiens@copmed.fr
<https://www.copmed.fr/fr/>

CONTACT PARTENAIRES

JOURNÉES DE CERTIFICATION 2020–2021



7 – ALPHAGEM SA –
76 route de Luxembourg
4972 Dippach – Luxembourg
Tél : 00352/26 37 85 98
secretariat@alphagem.eu
www.alphagem.eu



8 – SOURCE CLAIRE –
3 route de Guillerville
91910 SAINT-SULPICE DE FAVIÈRES
Tél : 01 64 58 64 82
Nadège Dogna **n.dogna@source-claire.com**
www.source-claire.com



9 – MAGAZINE NATURELLES –
SARL Presse Time
18 Allée du Lac Saint André – 73370 LE BOURGET DU LAC
Tél : 06 76 28 45 95
Martine Carretero : **martine@naturelles-magazine.com**
www.naturelles-magazine.com



10 – LA ROYALE RESSOURCE VIVE DISTRIBUTION –
P.A.E Gadderscheier
L-4984 SANEM – LUXEMBOURG
0800 90 93 23 / 00352 55 96 44
servicepro@la-royale.com
www.la-royale.com



11 – NORSAN –
27 rue du Carrousel
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
Tél : +33 3 62 27 94 95
info@norsan.fr
www.norsan.fr



12 – CEM-Vivant –
8 rue de l'Étançon
70250 RONCHAMP – France
Tél : +33 (0)3 84 20 70 12
info@cem-vivant.com
www.cem-vivant.com

CONTACT PARTENAIRES JOURNÉES DE CERTIFICATION 2020–2021

Se Minéraliser.com

SANTÉ & MINÉRAUX

13 – MINERALISBIO –
8 allée des pommiers
14800 TOUQUES
Tél : 06 31 63 77 29
contact@semineraliser.com
www.semineraliser.com

 **LABORATOIRE
LESCUYER**
La micronutrition source de santé

14 – LABORATOIRE LESCUYER –
ZAC de belle aire Nord
15 rue le Corbusier – 17440 AYTRÉ
Tél : 05 46 56 30 48
service-pro@laboratoire-lecuyer.com
https://www.laboratoire-lecuyer.com/

 **Parinat**

15 – PARINAT FRANCE –
96 bd de la Libération, 94300 VINCENNES
Tél : 01 43 98 89 85
PARINAT Suisse – Rue du Midi 13 – 1800 VEVEY
Tél : 021 922 49 56
contact@parinat.com
www.parinat.com



Pharma Nord

16 – PHARMA TRADE HEALTHCARE / PHARMA NORD –
ZAC des Beaux Soleils
9 chaussée Jules César – Bât 2 – Porte 227
95520 OSNY
Tél : 01 30 17 01 51
info@pharmanord.fr – www.pharmanord.fr


HERBOLISTIQUE
LABORATOIRES

17 – LABORATOIRE HERBOLISTIQUE –
Zone du Landreau
1 rue Thomas Edison – 85130 CHANVERRIE
Tél : 02 51 63 06 24
nduret@herbolistique.com
https://www.herbolistique.com/


MEDINAT
l'assurance douce par nature

18 – ALIANS Courtage – Marque / MEDINAT –
8 rue de Grande Bretagne
CS 20601 – 77305 FONTAINEBLEAU
Tél : 01 85 48 04 81
Arnaud Darras : **medinatgestion@aliens.fr**
www.medinat.fr

CONTACT PARTENAIRES

JOURNÉES DE CERTIFICATION 2020–2021



Biomnis

19 – EUROFINS BIOMNIS –
17 avenue Tony Garnier
69007 LYON
Tel : 04.72.80.10.10
contact@eurofins-biomnis.com
estellemarsollier@eurofins-biomnis.com
https://www.eurofins-biomnis.com/



DISTRIBUTION S.A.R.L.

20 – NORIA DISTRIBUTION –
Marques : H.D.N.C., SOLARAY, KAL, BIOVEILLANCE
Carrefour économique de la Salanque
2 avenue de la Têt – 66430 BOMPAS
Tél : 04 68 35 41 31
François Garcia : **noriamdistribution@wanadoo.fr**
www.noria-distribution.com



21 – HIFAS DA TERRA FRANCE –
Sofradom Bureau 1
55 avenue Marceau – 75116 PARIS
Tél : +33 1 84 60 56 61
contact@hifasdaterra.fr
hifasdaterra.fr



SANTÉ & BEAUTÉ ALTERNATIVE
de père en fils

22 – SALVIA NUTRITION –
Z.A. La Grolle – n°1 Impasse Landapole
85150 LANDERONDE
Tél : 02 51 24 03 72
paulgrossin@salvia-nutrition.com
https://www.salvia-nutrition.com



23 – THEÍO Vitality –
7 rue de la Félicité
75017 PARIS
Tél : +33 6 59 94 61 95
info@theiovitality.com
www.theiovitality.com



PHYSIOQUANTA
CRÉATEUR D'INNOVATION

24 – PHYSIOQUANTA –
1 ter rue de la garrigue
34130 MUDAISON
Tél : 04 76 57 518
contact@physioquanta.com
https://www.physioquanta.com/

CONTACT PARTENAIRES JOURNÉES DE CERTIFICATION 2020–2021



24 – ENERGETICA NATURA –
Chez Morning – 112 Avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE
Tél : 01 40 26 09 08
Sales@energeticanatura.com
www.energeticanatura.com



25 – AM CONSEILS –
5 rue Fleming
78120 RAMBOUILLET
Tél : 06 62 37 57 24
contact@aude-maillard.fr
www.aude-maillard.fr



25 – LABORATOIRE SOLAGE –
35 rue du Colonel de Bange
78150 Le CHESNAY
Tél : 01 79 75 37 38
www.solage.fr



26 – LABORATOIRE BEAVERHILL –
244 Boulevard Henri Barbusse
91210 DRAVEIL
Tél : 06 14 81 43 21
oa@beaverhill.fr et contact@beaverhill.fr
www.beaverhill.fr



26 – SOLGAR –
14 rue de Berlin – CS 20143 MONTEVRAIN
77772 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 4
Tél : 01 60 21 22 00
David Guénard : **davidguenard@solgarfrance.com**
www.solgar.com



27 – LABORATOIRE DEVA LES ÉMOTIONS –
Les Tranchants – CS 50104
38880 AUTRANS-MEAUDRE-EN-VERCORS
Tél : (service clients DEVA) 04 76 95 35 87
Valérie Labrosse : **valerie.labrosse@lab-deva.fr**
www.deva-lesemotions.com

CONTACT PARTENAIRES

JOURNÉES DE CERTIFICATION 2020–2021



28 – AXA SPEC CIBRARIO RUBOD –
2 Avenue Félix Viallet – 38000 GRENOBLE
Tél : 04 76 46 24 17
Agence.cibrariorubod@axa.fr
www.agence.axa.fr/auvergne-rhone-alpes/isere/grenoble/cibrario-lelio-et-rubod-1



29 – LABORATOIRE HERBES & TRADITIONS –
42 bis rue d'Armentières
59560 COMINES
Tél : 03 28 04 65 25
info@herbes-et-traditions.fr
www.herbes-et-traditions.fr



30 – ALGOTONIC –
6, avenue Charles de Gaulle
78150 LE CHESNAY-ROCQUENCOURT
Tél : 01 39 55 32 10
Hervé Beucherie : **herve.beucherie@algotonic.com**
www.algotonic.com



31 – NUTRI&CO –
9 Cours des Arts et Métiers
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél : 04.42.24.89.94
contact@nutriandco.com
www.nutriandco.com



32 – HOLISTE LABORATOIRE ET DÉVELOPPEMENT –
Le Port
71110 ARTAIX
Tél : 03 85 25 29 27
contact@holiste.com
www.holiste.com



36 – ROSÉE DE LA REINE –
Puech del Vert
81230 LACAUNE
Tél : 05 63 37 02 09
contact@roseedelareine.com
www.roseedelareine.com

CONTACT PARTENAIRES JOURNÉES DE CERTIFICATION 2020–2021



37 – HELIA PORTAGE –
50 Avenue Chanoine Cartellier
69230 SAINT-GENISLAVAL
Valérie Sidot : valerie@heliaportage.com
www.heliaportage.com

CONTACT PARTENAIRES INSTITUTIONNELS JOURNÉES DE CERTIFICATION 2020–2021



**34 – OMNES – Organisation de la Médecine Naturelle
et de l'Éducation Sanitaire –**
13 chemin des senteurs
26400 AOUSTE-SUR-SYE
Tél : 07 61 31 19 81
contact@omnes.fr
www.omnes.fr
www.naturopathe.net



35 – APHN –
**Association pour la Promotion de l'Hygiène vitale
et de la Naturopathie (APHN)**
Association Loi 1901
5 rue Marcel Duchamp
75013 PARIS
Tél : 06 85 58 54 11 / 06 07 36 43 07
asso.aphn@gmail.com – www.aphn.fr

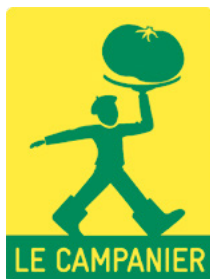
CONTACT FOURNISSEURS ET TRAITEURS



– MARIE JULIEN CUISINE –
8 rue du département
75019 PARIS
Tél : 01 84 25 44 47
info@mariejuliencuisine.com
www.mariejuliencuisine.com



Notre fournisseur de pomme et banane :
– DYNAMIS –
spécialisé dans l'agriculture en biodynamie
Certifié ecocert et Demeter
Coordonnées : info@dynamis.fr
Tél : 01 45 60 43 44
<http://www.dynamis.fr>



... propose aussi des paniers bio de légumes oubliés :
– LE CAMPANIER –
coordonnées : info@lecampanier.com
Tél : 01 45 60 08 30
<http://www.lecampanier.com>



Nous ne ferons qu'une bouchée de votre événement !



Des recettes originales

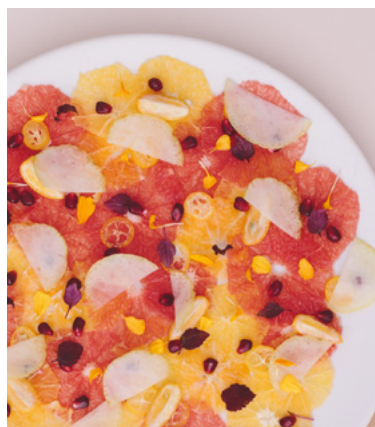


Des créations personnalisées



Des produits frais et de saison issus de l'agriculture biologique

- **PETIT-DÉJEUNER**
- **BRUNCH**
- **COCKTAIL**
- **REPAS ASSIS**



A n'importe quelle période de la journée, et en respectant toutes restrictions alimentaires (végétarien, vegan, sans gluten, sans lactose), nous parviendrons à éveiller vos papilles et le reste de vos sens.

En fonction de vos besoins, nous pouvons vous fournir une prestation clés en mains avec le service, la vaisselle ainsi que la mise en scène, mobilier, décoration, fleurs, prestation barman...

Contactez-nous !



@mariejuliencuisine



info@mariejuliencuisine.com



01.84.25.44.47



www.mariejuliencuisine.com





Fédération
Française
de Naturopathie

CODE
DE
DÉONTOLOGIE
&
CHARTRE
DE
NATUROPATHIE

La Référence Naturopathie



CODE DE DÉONTOLOGIE DU NATUROPATHE

La FÉNA regroupe les écoles agréées de naturopathie qui respectent un cahier des charges commun et le code de déontologie de la naturopathie.

Fondée en 1985, après des années d'efforts pour regrouper les professionnels français, elle s'est placée résolument dans l'optique européenne, envisageant l'harmonisation indispensable des pratiques de santé des différents pays membres de l'Union Européenne.

L'objectif prioritaire des responsables élus de La FÉNA a été d'organiser, de structurer, de moraliser la profession afin de prendre fermement position auprès des pouvoirs publics dans un « rapport d'opportunité » (largement diffusé) visant à la reconnaissance de celle-ci.

Poursuivant son action, la Fédération a rédigé en 1990 cette charte de la Naturopathie dont les termes ont été votés à l'unanimité.

Le code de déontologie du naturopathe complète la définition de la profession de naturopathe. Chaque professionnel s'y engage sur l'honneur devant ses pairs.

CODE DE DÉONTOLOGIE DU NATUROPATHE

Article 1

Les dispositions du présent code et de la charte qui le précède s'imposent à tout naturopathe certifié La FÉNA.

TITRE I

– Devoirs généraux

Article 2

Le praticien de santé naturopathe s'impose comme devoir essentiel la protection de la vie, de la personne humaine et de son environnement.

Article 3

Le naturopathe a pour vocation de se mettre au service de la personne humaine et par l'enseignement des lois de la vie, de permettre à tous ceux qui le souhaitent, sans discrimination aucune de condition sociale, de nationalité, de religion, d'ethnie ou de sexe, d'acquérir le meilleur niveau de santé possible.

Article 4

Sauf circonstances exceptionnelles ou cas de force majeure, le naturopathe se doit de porter secours et assistance, dans la mesure de ses compétences, à toute personne en détresse et faisant appel à lui, si d'autres soins médicaux ne peuvent pas lui être assurés.

Article 4 bis

Le naturopathe se doit d'entretenir et de perfectionner ses connaissances via un système de formation professionnelle continue.

Article 5

Le secret professionnel institué dans l'intérêt des consultants est de rigueur et s'impose au naturopathe. Il comprend tout ce qui a été porté à sa connaissance dans l'exercice de ses fonctions.

Article 6

Le naturopathe intègre dans sa philosophie et sa pratique les principes traditionnels des professions libérales :

- libre choix du praticien par le consultant,
- liberté de conseils en accord avec le consultant,
- entente entre le consultant et le praticien en matière d'honoraires.

Article 7

Le naturopathe ne peut aliéner son indépendance professionnelle sous quelque forme que ce soit.

Article 8

Le naturopathe s'abstient, même en dehors de son exercice professionnel, de tout acte susceptible de déconsidérer sa corporation.

Article 9

Le naturopathe peut librement donner des cours, des conférences publiques, des séminaires d'étude, de congrès, rédiger et publier des ouvrages et des articles scientifiques ou de vulgarisation, ainsi que s'investir dans des activités sociales et éducatives dans le cadre d'associations loi 1901. Il s'abstient de recourir à des procédés publicitaires ainsi qu'à des manifestations n'ayant pas un but exclusivement d'intérêt éducatif ou informatif.

Le naturopathe s'interdit de donner des consultations dans des locaux commerciaux où sont en vente des produits diététiques ou « pharmaceutiques » et dans les dépendances de ceux-ci, exception faite pour les locaux possédant un accès (entrée / sortie) distincte.

Article 10

Le naturopathe peut mentionner sur ses lettres à en-tête, sur ses cartes de visite, annuaires, plaque professionnelle à l'entrée de son local, les indications facilitant ses relations avec ses consultants, la qualification qui lui aura été reconnue par la Fédération Française des Ecoles de Naturopathie en rapport avec ses certificats ou diplômes, et son inscription au répertoire fédéral, et ceci, dans le respect du Code de la Consommation.

Article 11

Le naturopathe se doit d'exercer sa profession dans les meilleures conditions afin de ne pas compromettre la qualité de ses conseils et de ses prestations.

Article 12

Il pourra exercer en cabinet individuel ou de groupe, dans le cadre d'un centre d'hygiène de vie naturopathique et de prévention santé, un SPA, ou sous l'égide d'une entreprise ou d'une association d'éducation pour la santé.

Article 13

L'exercice de la naturopathie foraine (foires, marchés, expositions, salons, hôtels) est interdit.

Article 14

Le naturopathe s'interdit l'acceptation de commissions et partages d'honoraires, de quelque provenance et nature que ce soit. Il s'interdira de même de commissionner qui-conque et de procurer un avantage matériel ou illicite.

Article 15

Tout compérage ou collusion entre naturopathes ou d'autres professions médicales ou paramédicales est interdit.

TITRE II**– Devoirs du praticien de santé naturopathe envers ses consultants****Article 16**

Le naturopathe, dès l'instant où il a accepté de remplir sa mission d'éducateur de santé, se doit d'assurer à ses consultants tous les conseils en son pouvoir, ceci dans les limites de ses compétences et du droit de l'Etat où il exerce, personnellement ou avec l'aide de tiers qualifiés.

Article 17

Le naturopathe se doit d'avoir toujours une attitude de parfaite correction, de considération, de cordialité, d'encouragement envers son consultant.

Article 18

Le naturopathe doit établir son bilan vital avec le soin et le temps nécessaire et s'il le juge, en faisant appel à d'autres praticiens en vue de compléter ce bilan par les analyses biologiques, tests divers, et autres méthodes scientifiques appropriées.

Article 19

Il se doit au dialogue avec le consultant afin de lui fournir toutes informations nécessaires sur son bilan vital. Il doit formuler ses conseils individualisés de façon claire et précise afin d'assurer à la personne la meilleure compréhension possible quant aux cures et techniques conseillées.

Article 20

Le naturopathe sera très attentif au bon suivi des cures qu'il aura conseillées sans négliger son meilleur soutien moral envers son consultant.

Article 21

En cas d'épidémie, le naturopathe se référera aux dispositions des lois sanitaires en vigueur.

Article 22

Le naturopathe n'interviendra en aucun cas en lieu et place du médecin pour ce qui concerne le diagnostic ainsi que pour toute pathologie infectieuse, lourde ou lésionnelle.

Article 23

Quelles que soient les circonstances, le naturopathe ne doit en aucun cas intervenir dans le cadre de l'interruption de grossesse.

Article 24

Tout acte chirurgical médical quel qu'il soit est strictement interdit au naturopathe.

Article 25

Le naturopathe ne doit pas profiter de sa situation pour se rendre coupable d'actes répréhensibles ou immoraux avec un consultant ou une consultante.

Article 26

Le naturopathe ne doit pas s'immiscer dans les affaires de famille.

Article 27

Le naturopathe ne doit pas pratiquer d'accouchement.

Article 28

Le naturopathe fixe ses honoraires avec tact et mesure. Il reste libre d'offrir des consultations gratuites ou à prix réduits quand sa conscience le lui commande.

Article 29

L'activité professionnelle du naturopathe doit être orientée exclusivement vers l'intérêt du consultant. Le naturopathe s'attachera à respecter les principes suivants :

- faire un travail d'éducation pour la santé dans un but essentiel de prévention,
- ne jamais nuire dans les soins naturels qu'il conseille,

CODE DE DÉONTOLOGIE DU NATUROPATHE

- par principe ne pas contrarier les crises curatives, mais, s’assurer que la force vitale demeure suffisante pour gérer les processus de régénération,
- reconnaître ses possibilités et limites et savoir toujours orienter le consultant vers la forme de médecine la plus adaptée à la situation, délivrer une facture acquittée au regard du Code de la Consommation et tout justificatif de paiement permettant au consultant, si besoin est, de faire valoir ses droits auprès de sa mutuelle ou complémentaire santé.

TITRE III – Devoirs du naturopathe envers ses confrères

Article 30

Les naturopathes doivent entretenir des rapports de bonne confraternité. Ils se doivent une assistance morale et solidaire. Toute médisance ou calomnie envers un confrère est une faute grave. Le naturopathe devra refuser de se faire l’écho de propos capables de lui nuire dans l’exercice de sa profession et dans sa vie privée.

Article 31

Toute tentative de détournement de clientèle est interdite.

Article 32

Un naturopathe ne doit pas s’installer dans un immeuble où exerce un confrère sans l’agrément de celui-ci.

Article 33

Le naturopathe peut exercer seul ou dans le cadre d’un groupement de praticiens de santé, naturopathes ou non, libéraux ou non, médicaux ou paramédicaux, voire dans le cadre associatif ou en tant que salarié.

Le mode d’exercice en groupe fera l’objet d’un contrat écrit précisant l’indépendance de chaque praticien concernant ses droits et ses devoirs professionnels.

TITRE IV

– Devoirs des naturopathes envers les membres des autres professions médicales

Article 34

Dans leurs rapports professionnels avec les membres des autres professions médicales, les naturopathes doivent manifester des sentiments de cordiale collaboration, sans que pour autant l’indépendance professionnelle de chacun ne soit aliénée.

Article 35

Le naturopathe ne s’autorisera jamais à modifier ou supprimer un éventuel traitement médical en cours

Les articles du présent code de déontologie sont modifiables et appelés à être complétés et améliorés d’une part suivant l’évolution de la situation professionnelle des naturopathes exerçant en France et d’autre part suivant celle de la législation européenne.

Les modalités d’application du présent code figurent au Règlement intérieur de la Fédération Française des Ecoles de Naturopathie (La FÉNA).

PRESTATION DE SERMENT DU NATUROPATHE CERTIFIÉ LA FÉNA

“ JE PROMETS ET JE JURE, EN MON ÂME ET CONSCIENCE :

- devant mes enseignants et mes aînés, et dans le respect des dignes enseignements de ma tradition professionnelle, de suivre en tous points le Code de Déontologie des Naturopathes certifiés La FÉNA.
- Je ne m'engagerai jamais au-delà de mes droits et compétences.
- Mon champ d'action essentiel demeurera celui de l'éducation, de la prévention primaire active et de la promotion de la santé.
- Je serai fidèle aux principes fondateurs que sont le Vitalisme, l'Hygiénisme, l'Humorisme, le Causalisme et l'Holisme.

JE FAIS AUSSI SERMENT :

- de toujours respecter le droit ainsi que les institutions médicales du pays où j'exercerai,
- de toujours respecter la personne humaine, son libre-arbitre, sa famille, ses mœurs et ses croyances,
- de ne point mettre à trop haut prix le savoir que je dois à la générosité humaine et à la connaissance léguée par mes ancêtres,
- de ne point couper la personne qui me fera confiance du milieu médical et paramédical, mais au contraire l'encourager à agir en complémentarité.
- J'accompagnerai les personnes se confiant à moi dans la plus grande probité, sans jamais céder au jugement, à la critique, à la discrimination ou à toutes formes de malveillance.
- Je m'efforcerai toujours d'assurer une image intègre, éthique et professionnelle de ma corporation et j'engagerai ma responsabilité civile en tous mes actes et conseils.
- Je me garderai de tout conflit d'intérêt, collusion ou diffusion d'informations reçues sous le sceau du secret professionnel.
- J'assurerai de mon mieux des rapports confraternels et solidaires avec toutes mes consœurs et mes confrères.
- Que toute confiance me soit retirée et que je subisse l'opprobre de mes pairs s'il advient que je me parjure. ”



CHARTRE DE LA NATUROPATHIE

La FÉNA regroupe les écoles agréées de naturopathie qui respectent un cahier des charges commun et le code de déontologie de la naturopathie.

Fondée en 1985, après des années d'efforts pour regrouper les professionnels français, elle s'est placée résolument dans l'optique européenne, envisageant l'harmonisation indispensable des pratiques de santé des différents pays membres de l'Union Européenne.

L'objectif prioritaire des responsables élus de La FÉNA a été d'organiser, de structurer, de moraliser la profession afin de prendre fermement position auprès des pouvoirs publics dans un « rapport d'opportunité » (largement diffusé) visant à la reconnaissance de celle-ci.

Poursuivant son action, la Fédération a rédigé en 1990 cette Charte de la Naturopathie dont les termes ont été votés à l'unanimité. Le code de déontologie du Naturopathe complète la définition de la profession de naturopathe. Chaque professionnel s'y engage sur l'honneur devant ses pairs.

CHARTRE DE LA NATUROPATHIE

Un enseignement de qualité

Très conscients de la qualité que le grand public et les autorités sont en droit d'exiger des naturopathes, les membres de La FÉNA ont poursuivi leurs travaux par la mise au point d'un **tronc commun d'enseignement** pour les différentes écoles agréées (sciences fondamentales – anatomie, physiologie, pathologie générale et d'exclusion, biologie, hygiène vitale, philosophie, sciences et techniques naturopathiques, déontologie, outils de bilan). Le cursus commun adopté représente un enseignement de 1.200 heures minimum en mode présentiel (1.600 heures dites académiques).

S'y ajoutent des heures de travaux personnels, dont la réalisation d'un mémoire. Décliné selon le cumul des heures de formation et de travail personnel du stagiaire (accords de Bologne / crédits ECTS) l'ensemble dépasse 4.000 heures. Il s'agit, pour la Fédération, d'atteindre ce que les Commissions Européennes et l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) définissent comme le niveau recevable de connaissance du professionnel responsable.

La FÉNA a également normalisé les procédures d'évaluation des apprenants.

Les diplômes ou certificats d'écoles sont renforcés et attestés par une certification fédérale, délivrée par La FÉNA.

L'action juridique

Dès sa fondation, La FÉNA s'est associée à l'**OMNES (Organisation de la Médecine Naturelle et de l'Education Sanitaire)** afin d'obtenir un contrat de couverture des risques juridiques et de la responsabilité civile et professionnelle des naturopathes.

Depuis 1987, le cas échéant, des avocats spécialisés qui accompagnent la Fédération prennent en charge leur défense.

En 1988, **Maître Isabelle Robard**¹ s'est attachée à préparer un rapport synthétique sur la situation des naturopathes dans les différents pays de la Communauté Européenne.

Ce rapport doit être complété et remis à jour au fur et à mesure des nouvelles informations et législations, nationales ou européennes touchant

les médecines non conventionnelles et leurs praticiens.

Le collectif La FÉNA a publié le « **Livre blanc de la naturopathie** » (éditions Yves Michel), ainsi qu'un ouvrage à destination du grand public : « Première visite chez le naturopathe » (Éditions Souffle d'Or).

La FÉNA s'est engagée aux côtés de l'OMNES dans les démarches politico-juridiques propres à soutenir l'importante « **Résolution sur le statut des médecines non conventionnelles** » votée favorablement le 29 mai 1997 par le Parlement Européen (Rapport Collins / ex Lannoye)².

Elle continue d'orienter ses efforts en faveur de l'application des dispositions de ce rapport sur le territoire français.

Auprès des praticiens français, la FÉNA a œuvré au regroupement le plus large de toutes les forces professionnelles et a pu publier un répertoire fédéral de naturopathes, en accord avec le Code de déontologie.

Elle s'est également investie dans la co-crédation de deux importantes structures :

- L' « **Union Européenne de Naturopathie** » dès 2002³,
- La « **World Naturopathic Federation** » en 2014⁴.

AVERTISSEMENT

Chaque article de la présente charte ne doit pas être considéré isolément mais interprété dans son contexte global. Les articles sont complémentaires les uns des autres et ne peuvent être extraits du sens et de l'esprit général de la charte. Il en est de même pour le code de déontologie.

1 Maître Isabelle Robard, « *Médecines non conventionnelles et droit* », Litec 2002 / Paris, et notamment article « *Le Portugal légalise les naturopathes non-médecins* » septembre 2013.

2 Rapport : Procès Verbal du 29/05/97 – Édition définitive / Médecines non conventionnelles A4-0075/97 / Résolution sur le statut des médecines non conventionnelles votée le 29 mai 1997.

3 <http://www.naturopathy-union.eu/>

4 <http://www.worldnaturopathicfederation.org/>

« Nous avons perdu l'art de vivre ; et dans la science la plus importante de toutes, la science de la vie quotidienne, la science du comportement, nous sommes complètement ignares. »

D.H. Lawrence

« J'espère que les historiens du futur verront avec nous la marque d'une rupture qui se dessine après la Seconde Guerre Mondiale, rupture qui semble annoncer une vision plus naturaliste, une nouvelle alliance de l'homme et de la nature, un plus grand respect de la dignité humaine. »

Ilya Prigogine, Prix Nobel de Chimie, in *Ille Millénaire* N° 10

« Si tu diffères de moi, mon frère, loin de me léser, tu m'enrichis. »

Antoine de Saint-Exupéry
« Le petit prince »

PRÉAMBULE

CONSIDÉRANT les avancées incontestables des connaissances médicales et techniques en relation avec les plus récentes découvertes scientifiques,

CONSIDÉRANT la diminution de la mortalité infantile et l'augmentation de la longévité moyenne, conséquences directes des énormes progrès de l'hygiène et de la sociologie,

CONSIDÉRANT la tendance générale à privilégier la prophylaxie artificielle et à négliger l'aspect important de la prévention individuelle par l'enseignement des lois de la vie saine et par l'autogestion de la santé,

CONSIDÉRANT qu'en regard de la régression des maladies épidémiques, on assiste à une recrudescence inquiétante des maladies chroniques et métaboliques dites de civilisation (troubles cardio-vasculaires, auto-immuns, allergiques, viraux, neuropsychiques, S.I.D.A., diabète, obésité ...) devant lesquelles la médecine moderne reste souvent impuissante,

CONSIDÉRANT la volonté d'un nombre grandissant de Français de prendre en main leur santé, de ne plus dépendre du seul système médical allopathique, de pouvoir accéder également aux médecines non-conventionnelles et d'être en conséquence responsabilisés,

CONSIDÉRANT que le maintien en bonne santé de l'individu ne saurait être dévolu uniquement au corps médical stricto sensu défini par le Code de la santé publique,

CONSIDÉRANT le rapport français du Conseil Economique et Social de 1982 insistant sur la nécessité d'une véritable prévention sanitaire,

CONSIDÉRANT le rapport Béraud de 1992 dénonçant l'usure du système de soin ainsi que sa « non qualité médicale et économique »,

CONSIDÉRANT l'adoption par le Parlement Européen de la résolution sur le statut des médecines non conventionnelles en date du 29 mai 1997 (Rapport Colins / ex. Lannoye),

CONSIDÉRANT la prise en compte par l'Union Européenne des médecines non-conventionnelles en vue de leur harmonisation, la reconnaissance de la naturopathie en 2014 par le Portugal et la création de la « World Naturopathic Federation » en 2013,

CONSIDÉRANT la possibilité juridique, pour les praticiens de santé non médecins, d'exercer dans de nombreux États membres de l'Union Européenne,

CONSIDÉRANT la note d'analyse 290 d'octobre 2012 du Centre Stratégique du Premier Ministre « Quelle réponse des pouvoirs publics à l'engouement pour les médecines non conventionnelles ? » reconnaissant la place croissante prise par les médecines non conventionnelles et proposant la légalisation des praticiens non-médecins,

CONSIDÉRANT la 4^{ème} rencontre parlementaire du 5 novembre 2014 pour le système de santé, soulignant l'urgence de mettre en place une politique de prévention et d'éducation pour la santé,

CONSIDÉRANT la place de plus en plus importante des médecines non-conventionnelles à l'hôpital public,

CHARTRE DE LA NATUROPATHIE

CONSIDÉRANT que tout individu, selon la définition de la santé produite par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), doit pouvoir accéder à « un état complet de bien-être physique, mental et social, » la santé ne consistant « pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »,

CONSIDÉRANT la publication des « *Benchmarks for Training in Naturopathy* » par l'OMS en 2010 et ses orientations favorables à un enseignement professionnel de qualité,

CONSIDÉRANT la prise en compte de plus en plus importante, tant au niveau européen qu'au niveau international, des droits du consultant et de l'individu,

CONSIDÉRANT que dans cette optique, le naturopathe doit pouvoir contribuer à faciliter l'accès de son consultant au « meilleur état de santé » qu'il soit « capable d'atteindre »,

CONSIDÉRANT l'existence d'un véritable corps professionnel français et européen de naturopathes, dont l'exercice :

- est normalement et officiellement fiscalisé et programmé dans la nomenclature de l'INSEE,
- est répertorié par l'Agence Pour la Création d'Entreprise (APCE) relevant du Secrétariat d'État aux PME au Commerce et à l'Artisanat,
- est également répertorié par le Bureau International du Travail (BIT) relevant de l'ONU,
- est répertorié dans une fiche métier dans le cadre à Pôle Emploi,
- mais dont la réalité continue à être ignorée par la législation du ministère de la Santé,

En conséquence, la **Fédération Française des Ecoles de Naturopathie –La FÉNA–** regroupant les écoles de formation et les professionnels certifiés dans le cadre du répertoire fédéral, s'est donnée la mission de rédiger et de publier la présente chartre de la naturopathie et un code de déontologie du naturopathe.

A – Philosophie et fondements

Article 1

La naturopathie est la philosophie, l'art et la science fondamentale englobant l'étude, la connaissance, l'enseignement et l'application des Lois de la vie afin de maintenir, recouvrer ou optimiser la santé par des moyens naturels. LAROUSSE Médical Ed. 1995 / revu 2000 :

« Naturopathie : ensemble des pratiques visant à aider l'organisme à guérir de lui-même par des moyens exclusivement naturels.

La naturopathie repose sur une théorie selon laquelle la force vitale de l'organisme permet à celui-ci de se défendre et de guérir spontanément. Elle consiste à renforcer les réactions de défense de l'organisme par diverses mesures d'hygiène (diététique, jeûnes, musculation, relaxation, massages, thermalisme, thalassothérapie, etc.), aidées par les seuls agents naturels (plantes, eau, soleil, air pur, etc.), un traitement médical ne devant intervenir qu'en cas de réelle nécessité. »

Article 2

La naturopathie enseigne que « *les Lois qui président au fonctionnement de l'univers et des organismes vivants ne sont pas différentes. Tout déséquilibre se traduit alors par une destruction qui amoindrit aussi bien l'organisme que l'environnement dans lequel il vit. L'homme n'échappe pas à cette règle et a de ce fait la responsabilité de vivre en accord avec les lois de la Nature.* » (George Vithoulkas)

Article 3

Le naturopathe estime, en conséquence, que « *plus les êtres humains méprisent les lois de la nature, plus leur adaptation au milieu requiert de conscience et d'énergie. La plupart connaissent alors des états de déséquilibre plus ou moins grands que nous nommons maladies au sens le plus large du terme.* » (George Vithoulkas)

Article 4

La naturopathie enseigne donc « *qu'il existe des lois et des principes selon lesquels des symptômes ou des groupes de symptômes qu'on a coutume, à tort, d'appeler " maladie ", ne représentent en réalité que la lutte du mécanisme de défense face à un stimulus morbide.* » (George Vithoulkas)

Article 5

La naturopathie est donc une « médecine⁵ logique, qui recherche les causes essentielles des déraillements de la santé et qui enseigne la nécessité de mettre en pratique les lois de la vie pour rétablir ou conserver cette santé. » (" L'essentiel de la doctrine d'Hippocrate." Dr Paul Carton – Éditions Le François).

Article 6

« La naturopathie est une véritable école de médecine¹ traditionnelle et naturelle qui, mieux instruite de son passé et meilleure gardienne des immuables vérités d'ordre général, étudie la complète constitution de l'être humain sans négliger les puissants liens qui l'attachent à son milieu naturel ainsi qu'à la puissance créatrice de vie. » (" L'essentiel de la doctrine d'Hippocrate," Dr Paul Carton – Éditions Le François).

Article 7

La naturopathie considère comme une obligation primordiale de connaître l'homme total, « l'être humain étant un tout intégré agissant à tout moment sur trois niveaux distincts qui sont par ordre d'importance le mental, l'émotionnel et le physique. » (Georges Vithoulkas).

Article 8

La naturopathie conçoit la " pathologie " dans le sens étymologique du terme grec « *pathos* »⁶ c'est-à-dire ce que l'on ressent ou éprouve, le sentiment de l'être.

Article 9

La naturopathie fait sienne la définition de la santé exprimée ci-après par L'OMS : « Un état de complet bien-être physique, moral et social. »

Article 10

La naturopathie y inclut la conviction que toute vie dépend d'une énergie vitale universelle. Cette notion se retrouve dans la pensée de la plupart des peuples de l'Antiquité et des traditions de l'Orient et de l'Asie : " *Rouach* " chez les Hébreux, " *Pneuma* " chez les Grecs, " *Prâna* " en Inde, " *Qi* " et " *Chi* " en Chine ou au Japon, ou " *Chu'lel* " chez les Mayas.

« Elle est la plus puissante force de cohésion et d'action de tout ce qui existe. Cependant, elle est invisible à l'œil : seul le raisonnement peut la concevoir. En effet, sans elle, rien ne prendrait naissance. Elle n'est absente de rien ; on la retrouve dans tout. » (Hippocrate, Littré, 641, 1, 2).

Article 11

La naturopathie oriente donc ses investigations vers l'analyse d'un terrain global qui s'exprime par un état énergétique, psychologique et somatique, fonctionnel et métabolique longtemps avant l'apparition d'une maladie cliniquement décelable. Ces investigations s'effectuent au moyen de techniques naturelles, confirmées, efficaces, et non agressives.

Article 12

La naturopathie englobe la pratique et l'enseignement de l'hygiène vitale et des méthodes naturelles de santé. L'ensemble de celles-ci reste l'apanage du naturopathe dans son activité professionnelle.

Article 13

La naturopathie œuvre en faveur de l'éducation pour la santé ainsi que pour le libre choix des « usagers des soins de santé » aux divers thérapeutes et thérapeutiques.

Article 14

La naturopathie et ses praticiens possèdent les techniques et les moyens d'estimer les causes profondes des troubles fonctionnels et métaboliques, longtemps avant que la maladie clinique puisse être médicalement diagnostiquée. Elle réalise donc une œuvre de grande prévention, promotion et éducation à la santé.

5 Du latin *medicina* : Ensemble des connaissances scientifiques et des moyens de tous ordres mis en œuvre pour la prévention, la guérison ou le soulagement des maladies, blessures ou infirmité (2015).

6 *Pathos* : en grec ancien, ce mot revêt plusieurs sens.
1- la passion, ce que l'on ressent ou éprouve, état d'âme ;
2- ce qui affecte le corps et l'âme, en bien et en mal ;
3- ce que l'on subit (infortune, châtement) ;
4- la maladie (Epicure). Remarque : ce n'est qu'en 300 avant J.C. qu'Epicure et son école lui donnent le sens de maladie par extension. Ce sens est donc très secondaire en grec ancien. En grec moderne, comme en français, plusieurs mots courants sont dérivés de *pathos* et n'ont rien de commun avec la maladie : sympathie, antipathie, empathie, apathie, pathétique,...

CHARTRE DE LA NATUROPATHIE

Article 15

La naturopathie est donc essentiellement une œuvre d'éducation pour la santé et de redressement d'un terrain en déséquilibre humoral, énergétique et psychologique par une approche globale de l'hygiène de vie.

Article 16

La naturopathie et ses praticiens, souhaitent une collaboration respectueuse de toutes les professions médicales et de santé.

Article 17

La naturopathie et ses praticiens s'accordent aujourd'hui avec de nombreux thérapeutes et biologistes pour reconnaître que la recherche systématique d'un agent pathogène, viral ou microbien responsable, ne peut plus servir uniquement de base à la thérapeutique moderne.

Article 18

La naturopathie et ses praticiens ne se trouvent en aucun cas en contravention avec la législation sur l'exercice illégal de la profession de médecin. La pratique de la naturopathie exclut en effet totalement le diagnostic médical clinique de maladie et l'intervention symptomatique consécutive.

La naturopathie se situe ailleurs, longtemps avant l'échéance de la pathologie lourde et lésionnelle, pour analyser avec précision les dispositions héréditaires et acquises et pour prévenir la maladie par l'établissement d'un programme d'hygiène de vie et l'accompagnement des réformes de vie par le thérapeute⁷. La naturopathie œuvre aussi dans l'accompagnement des dysfonctions et des déséquilibres, de façon à harmoniser les fonctions vitales, notamment immunitaires, énergétiques et psychologiques.

Article 19

La naturopathie est fondée sur plusieurs concepts essentiels :

1. Primauté de l'hygiène vitale (prévention, enseignement sanitaire et qualité de vie),
2. Connaissance, respect et mise en œuvre de la force vitale régénératrice, chaque fois que possible,
3. Non iatrogénicité,

4. Approche holistique⁸ de l'homme dans ses multiples réalités (psychologique, énergétique, somatique...) et respect de ses potentiels,
5. Constat que la santé résulte de l'interdépendance entre comportement humain et équilibre écologique.

Ces fondamentaux sont à ce jour partagés par toutes les structures professionnelles mondiales en faisant référence à sept concepts :

1. « D'abord ne pas nuire » (« *primum non nocere* »),
2. « Suivre la nature guérissante » (« *vis medicatrix naturae* »),
3. « Identifier et traiter la cause » (« *tolle causam* »),
4. « Considérer la personne globale » (« *homo totus / tolle totum* »),
5. « Le thérapeute est un éducateur, un enseignant » (« *docere* »),
6. « La prévention est la meilleure des cures » (« *praevenire* »),
7. « Détoxifier, purifier l'organisme » (« *deinde purgare* »).

On peut également décliner les 5 fondements suivants :

- Vitalisme (philosophie),
- Humorisme (science),
- Hygiénisme (techniques),
- Causalisme,
- Holisme (méthodologie).

7 *Thérapeute* : Du grec. *θεραπευτης* : « serviteur », « celui qui prend soin de l'âme et du corps » (Jean-Yves Leloup), « celui qui accompagne sur le chemin de la santé » (Karlfried Graf Dürckheim).

8 *Holistique* : du grec *holos*, tout, entier. La naturopathie est une médecine globale. Selon l'OMS : « Une approche globale : des soins intégrés impliquant : la promotion de la santé, la prévention des maladies, les soins curatifs, de réhabilitation et de support, des aspects physiques, psychologiques et sociaux, les aspects cliniques, humains et éthiques de la relation médecin – patient.

* *Orientée vers la famille* : s'adressant aux problèmes individuels dans le contexte : des circonstances familiales, des réseaux sociaux et culturels, des circonstances liées à l'emploi et au lieu de vie.

* *Orientée vers la communauté* : considérant les problèmes individuels dans un contexte qui prend en compte : les besoins en soins de santé de la communauté, les autres professionnels et les organisations. »

in Framework for Professional and Administrative Development of General Practice / Médecine de famille in Europe, OMS Europe, Copenhagen, 1998.

B – HISTORIQUE

Article 20

Né au début du XIX^e siècle en Allemagne, aux États-Unis, en France, en Scandinavie et en Grande-Bretagne, ce mouvement naturohygiéniste s'est donné pour objectif un retour aux sources de la pensée hippocratique. Il s'impose de plus en plus dans tout le monde occidental comme l'une des clés incontournables aux côtés des médecines non conventionnelles et de l'allopathie, au service de la santé.

Article 21

La naturopathie « *possède ses racines les plus lointaines dans les écrits des anciens à la pensée desquels elle reste fidèle. Elle suit la voie la plus ancienne et la mieux tracée, grâce à l'œuvre de ses pionniers et continuateurs de tous les temps et de tous les pays, parce qu'ils se sont employés à conserver et à enrichir sa tradition à travers les siècles.* » (L'essentiel de la doctrine d'Hippocrate, Dr Paul Carton – Éditions Le François). La médecine holistique est une approche globale de la santé.

Article 22

La naturopathie se retrouve dans sa philosophie, sa science et ses pratiques au cœur des grands courants hygiéno-médicaux traditionnels mondiaux :

- en Occident surtout, médecine hippocratique,
- au Moyen-Orient, antiques médecines sumérienne, égyptienne, hébraïque, essénienne, arabe,
- en Afrique (tradipraticiens),
- en Extrême-Orient, médecine ayurvédique, chinoise, tibétaine,
- en Amérique, médecines amérindiennes.

C – FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUES NATUROPATHIQUES

Article 23

La naturopathie comprend un ensemble de techniques issues des dix agents naturels (eau, air, alimentation, exercices, respiration ...) dont l'enseignement est dispensé par des écoles libres et privées, organismes de formation professionnelle, à partir d'un cursus fédéral commun.

Article 24

La naturopathie intègre et enseigne des outils permettant au naturopathe d'établir un bilan de vitalité. Celui-ci n'a pas vocation à poser un diagnostic clinique établi par un médecin, ni à un " check-up " hospitalier. Il s'agit notamment de l'étude du terrain, de la constitution, du tempérament, de la vitalité et donc des ressources ou forces vives. Ce bilan se complète par une analyse ni médicale ni diagnostique mais métabolique, physiologique, énergétique, psychologique ainsi que de la dynamique du terrain. Il consiste aussi pour le naturopathe à reconnaître clairement les limites de la régénération et d'orienter, le cas échéant, vers une forme de médecine plus adaptée.

Article 25

La naturopathie comporte les principaux outils de bilan de terrain suivant :

- L'anamnèse naturopathique,
- Les typologies,
- L'examen de l'iris,
- La psychophysiologie,
- Les réflexologies,
- Certaines méthodes d'analyses biologiques de terrain,
- Certains bilans énergétiques.

Tous ces outils permettent au naturopathe d'établir un bilan de vitalité et de terrain.

Article 26

Le naturopathe accompagne la personne afin de relancer ses propres mécanismes d'auto-régénérescence et établit un programme individualisé en hygiène de vie sous forme de cures (détoxication, revitalisation, stabilisation...) Le naturopathe utilise différentes techniques issues des dix agents naturels, à savoir : bio-nutrition, bio-diététique, exercices physiques

CHARTRE DE LA NATUROPATHIE

et respiratoires, hydrologie (bains chauds-froids-dérivatifs,...) phytologie et aromatologie, utilisation optimum de la lumière et des couleurs, techniques manuelles, réflexologies, techniques de gestion du stress, compléments nutritionnels naturels dans le cadre d'une stratégie de cures (détoxification, revitalisation, stabilisation...) propres à normaliser le terrain et optimiser les réponses adaptatives qu'il applique en fonction des contraintes et de la vitalité de son client.

D – LES FONDEMENTS SOCIAUX ET HUMANITAIRES

Article 27

Les naturopathes doivent donc être considérés comme de véritables généralistes de l'hygiène vitale, de la qualité de vie et du bien-être, de l'éducation pour la santé, de sa promotion et de la prévention primaire active.

Dans ce cadre, il est souhaitable de promouvoir ces concepts au niveau de l'éducation scolaire dès le plus jeune âge.

Article 28

Les naturopathes n'ont cessé de s'affirmer depuis de longues décennies comme les pionniers d'une véritable « écologie de la santé », en vue d'une protection de la vie, par la promotion active de l'éducation préventive.

Article 29

Les naturopathes qui s'engagent dans l'action humanitaire mettent à profit leurs concepts auprès des populations en voie de développement dans une collaboration active avec les tradipraticiens. Tout en respectant l'identité socioculturelle des pays aidés, ils contribuent à la sauvegarde du patrimoine hygiéno-médical traditionnel.

Article 30

Au plan professionnel et social, la naturopathie est clairement créatrice d'emplois libéraux et d'entreprises, sur le modèle dynamique des nations allemandes, britanniques ou scandinaves par exemple.

Article 31

De plus, la politique de responsabilisation de l'individu en matière de santé induit assurément des économies substantielles pour les caisses de l'État (Sécurité Sociale).

Article 32

Les naturopathes respectant le droit ainsi que les institutions médicales des nations où ils exercent, il est logique et urgent de les considérer comme des partenaires collaborant au sein de la nouvelle « médecine intégrative » telle qu'elle est clairement adoptée dans beaucoup de pays au monde⁹.

Article 33

Le profond respect de la personne humaine, du libre-arbitre, de la famille ou des structures institutionnelles font des naturopathes des acteurs conscients des dangers des processus sectaires et des manipulations mentales et, en conséquence les réprouvant totalement.

Article 34

Enfin, la naturopathie se positionne en plein accord avec un souci mondial grandissant : celui d'une sensibilisation de la population au respect authentique de l'environnement menacé par toutes les formes de pollution.

Article 35

Les textes de la présente Charte sont modifiables et perfectibles. De nouveaux articles pourront y être ajoutés suivant l'évolution et la situation socioprofessionnelle des praticiens de santé naturopathes.

⁹ Une vingtaine d'états des USA, au Canada anglais, en Australie, Nouvelle Zélande, en Inde, en Chine, ou plus près de nous dans les pays scandinaves, en Grande Bretagne, en Allemagne ou en Suisse...



NOTES PERSONNELLES

La brochure « 33^{èmes} Journées de Certification Fédérale » est destinée à chaque candidat à la certification et aux partenaires de la journée organisée par La FÉNA.

Directeur de la Publication : Alioune Diaw – Éditeur : La FÉNA

Coordination : Kollektif sacrésanté. Charte graphique : Matthieu Delahaie – Graphisme : Nathalie Wolff

Crédits photo : unsplash.com : Hasan Almasi, Craig Bradford, ivan-dostal, Ochir Erdene, Fineas Gavre, Sharon Mccutcheon, Daphne Richard, Shane Rounce et Shutterstock : Cookie Studio, Gorodenkoff, Ilaszlo, J Chizhe, Monika Gniot, Rawpixel.com, Russamee, Black Salmon, Maria Sbytova, Seahorse Photo in BKK, Sindlera, Wavebreakmedia, X.

Imprimé en France par Le Reverend, imprimerie éco-certifiée et labellisée Imprim'Vert sur un papier couverture couché mat – Certifié PEFC – pages intérieures Offset certifié PEFC

5^{èmes} édition – Tirage 1400 exemplaires.

Les textes et les annonces n'engagent que les auteurs et les annonceurs. Toute reproduction partielle ou totale des textes et/ou photos est interdite sans l'autorisation expresse par écrit. Conformément à une jurisprudence constante (Cour de Toulouse 14/01/1887 – Tribunal de Seine 25/01/1887 – Tribunal de Marseille 26/12/1908), les erreurs ou omissions qui auraient pu se substituer dans cette plaquette, malgré nos soins et les contrôles de l'équipe de rédaction, ne sauraient engager la responsabilité de l'éditeur.



PRESTATION DE SERMENT DU NATUROPATHE CERTIFIÉ LA FÉNA

Fédération
Française
des Ecoles
de Naturopathie

FÉNA

“ Je promets et je jure,
en mon âme et conscience :

- devant mes enseignants et mes aînés, et dans le respect des dignes enseignements de ma tradition professionnelle, de suivre en tous points le Code de Déontologie des Naturopathes certifiés LA FÉNA,
- Je ne m'engagerai jamais au-delà de mes droits et compétences.
- Mon champ d'action essentiel demeurera celui de l'éducation, de la prévention active et de la promotion de la santé.
- Je serai fidèle aux principes fondateurs que sont le Vitalisme, l'Hygiénisme, l'Humanisme, le Causalisme et l'Holisme.

Je fais aussi serment :

- de toujours respecter le droit ainsi que les institutions médicales, scientifiques ou philosophiques, et ses croyances,
- de ne point mettre à trop haut prix le savoir que je dois à la générosité humaine et à la connaissance léguée par mes ancêtres,
- d'accompagner la personne qui me fera confiance du milieu médical, paramédical, mais au contraire l'encourager à agir en complémentarité sans jamais céder au jugement, à la critique, à la discrimination ou à toutes formes de malveillance.
- Je m'efforcerai toujours d'assurer une image intégrale, éthique et professionnelle de ma corporation et j'en porterai ma responsabilité civile en tous mes actes et conseils.
- Je me garderai de tout conflit d'intérêt, collusion ou diffusion d'informations reçues sous le sceau du secret professionnel.
- J'assurerai de mon mieux des rapports confraternels et solidaires avec toutes mes consœurs et mes confrères.
- Que toute confiance me soit retirée et que je subisse l'opprobre de mes pairs s'il advient que je me parjure. ”

À Paris, le 8 décembre 2019

L'IMPÉTRANT

LE PRÉSIDENT
ALIGNE DIAW







CONTACT LA FÉNA
contact@lafena.fr

202, rue de la Croix-Nivert 75015 Paris
www.lafena.fr